

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Herausgeber:</b>	Société d'Etudes Economiques et Sociales
<b>Band:</b>	15 (1957)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Les erreurs du principe de la demande effective de J.-M. Keynes et des keynésiens à la lumière de la critique de la loi des débouchés
<b>Autor:</b>	Oules, Firmin
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-134838">https://doi.org/10.5169/seals-134838</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Les erreurs du principe de la demande effective  
de J.-M. Keynes et des keynésiens  
à la lumière de la critique de la loi des débouchés**

*Une nouvelle explication du chômage*

par Firmin OULES,  
*Professeur d'Economie politique à l'Université de Lausanne*

La plupart des économistes professionnels considèrent que J.-M. Keynes a réfuté la loi des débouchés de J.-B. Say. Cette opinion générale se fonde sur deux raisons principales. La première est que, dans *La Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, J.-M. Keynes a consacré la fin du chapitre II intitulé : « Les postulats de l'économie classique » à l'examen de la loi des débouchés qu'il estime être « le postulat d'Euclide » de la théorie classique : ce qui est très exact comme métaphore mais doublement inexact comme comparaison. La seconde est que, dans le même livre, Keynes a opposé, à la loi des débouchés, le principe de la demande effective qui fait l'objet du chapitre III de cet ouvrage. On énonce habituellement la première loi sous sa forme la plus concise en disant que la production ou l'offre crée sa propre demande, c'est-à-dire que *l'élément moteur de l'activité économique réside dans la production ou l'offre*. En traitant du principe de la demande effective immédiatement après l'examen de la loi des débouchés, J.-M. Keynes, dans la « Théorie générale », paraît donc opposer à cette loi un principe selon lequel *l'élément moteur de l'activité économique serait la demande effective*. Lorsqu'on s'en tient à ces considérations générales (superficielles comme nous le verrons), J.-M. Keynes, par le principe de la demande effective, semble donc avoir pris le contrepied de l'économie classique et néo-classique. Voilà pourquoi *il passe ordinairement comme ayant, dans la « Théorie générale », changé le point de vue des classiques et des néo-classiques dans le domaine de l'emploi*. Cette opinion générale a été encore renforcée par le caractère équivoque, contradictoire et souvent ésotérique de la *Théorie générale* : car, c'est l'obscurité de ce livre qui a aussi contribué à lui faire attribuer une portée révolutionnaire dans l'explication du chômage.

En examinant attentivement la *Théorie générale* de Keynes, on se rend compte que la loi des débouchés n'a pas été analysée d'une manière méthodique et approfondie et n'a pas été réfutée d'une manière directe et décisive. Le principe de la demande effective, que Keynes a pris comme fondement de sa théorie du chômage involontaire, ne peut pas fournir une explication valable puisqu'il suppose, comme nous le verrons, que la demande est insuffisante d'une manière durable alors qu'elle est surabondante durant la prospérité. De plus, ce principe ne permet pas de mettre en lumière les conditions importantes

qui doivent être remplies pour obtenir le plein emploi permanent ainsi que le revenu national le plus élevé lorsque le chômage est résorbé. De telle sorte que le principe de la demande effective qui, dans l'esprit de J.-M. Keynes et dans l'opinion de ses admirateurs et de la plupart de ses commentateurs, doit remplacer la loi des débouchés est aussi simpliste et erroné que cette loi.

Mais, étant donné que le principe de la demande effective semble avoir été construit par Keynes en opposition à la loi des débouchés, pour pouvoir mettre en évidence certaines erreurs de ce principe il faut, au préalable, analyser les différentes formes de cette loi et en montrer les déficiences surtout en ce qui concerne la conséquence la plus importante que ses partisans en ont déduite quant à l'impossibilité du chômage involontaire. Ce n'est qu'après cet examen qu'il sera possible de mettre en lumière l'insuffisance de la critique de la loi des débouchés par Keynes et l'inadaptation du principe de la demande effective pour expliquer le chômage.

C'est pourquoi, la première partie de cette étude sera consacrée à la critique de la loi des débouchés et aboutira à une nouvelle explication du chômage ainsi qu'à une politique appropriée pour le prévenir. La seconde partie aura pour objet de préciser la portée véritable du principe de la demande effective, en montrant notamment que ce principe ne peut expliquer les crises économiques ni guider la recherche des remèdes préventifs en vue d'extirper radicalement le chômage dans l'économie des pays occidentaux.

#### PREMIÈRE PARTIE

##### **Etude critique de la loi des débouchés de J.-B. Say**

Bien que cette loi ait fait l'objet de multiples études anciennes et récentes, il n'existe pas, à ma connaissance, d'analyse méthodique et approfondie faisant connaître les différentes formes, le plus souvent implicites, qu'elle a prises dans la pensée de ses partisans et surtout les fondements auxquels ceux-ci ont rattaché plus ou moins tacitement chacune de ses formes<sup>1</sup>.

Lorsqu'on laisse délibérément de côté toute recherche historique concernant les origines de cette loi pour s'en tenir aux diverses formes principales, on peut ramener celles-ci à trois qui vont être envisagées et réfutées successivement :

**I. La première forme** est la forme primitive qui peut être énoncée : « *Les produits s'échangent contre les produits* ». Cette forme, peu précise, est basée sur le rôle passif de la monnaie, considérée par les physiocrates et aussi et surtout par les classiques comme un simple intermédiaire des échanges ayant pour unique rôle de les lubrifier.

En remontant ainsi à son fondement, cette première forme de la loi des débouchés est assez facile à réfuter en raison des multiples rôles actifs que la monnaie joue dans la vie économique. Il suffira ici de rappeler deux de ses

<sup>1</sup> C'est ce qui explique d'ailleurs que, dans ses recherches historiques de l'article intitulé « La loi des débouchés avant J.-B. Say et la polémique Say-Malthus » (Rev. d'éc. pol. de janvier 1952), Paul Lambert a eu d'abord à élucider préalablement la question de savoir quelle est la formule qui exprime réellement la loi des débouchés de J.-B. Say.

principaux rôles pour se rendre compte que la monnaie n'est pas un simple intermédiaire des échanges agissant seulement comme lubrifiant.

D'abord, *la monnaie joue un rôle actif dans la production et dans l'emploi de la main-d'œuvre par les variations de sa circulation* comme l'ont montré au XVII<sup>e</sup> siècle certains mercantilistes et notamment Josias Child, John Law au début du XVIII<sup>e</sup> et J.-B. Say lui-même ; en effet, dans les dernières éditions de son *Traité d'économie politique* et dans son *Cours d'économie politique*, ce dernier auteur impute les crises économiques à la quantité exagérée de monnaie émise par ce qu'il appelle les banques de circulation et qui sont, en réalité, les banques d'émission. Les partisans de la réglementation des billets de banque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avaient aperçu certaines influences des excès de création de monnaie dans la genèse des crises économiques ; cela avant qu'à la fin de ce même siècle, Knut Wicksell et au XX<sup>e</sup> siècle, les wickselliens et néo-wickselliens aient reconnu, avant Keynes et les keynésiens, l'influence des variations de la circulation monétaire sur le revenu national, l'emploi et les prix.

En second lieu, la fonction de circulation des biens et des services, qui fait de la monnaie un intermédiaire général des échanges, est une fonction génératrice, fondamentale, de laquelle dérivent toutes les autres fonctions de la monnaie et notamment celle de conservation des valeurs échangeables dans le temps, qu'on a encore appelée la fonction d'épargne. Etant ainsi *un réservoir de la valeur d'échange, la monnaie permet la thésaurisation ou la déthésaurisation*. *A ce titre encore, elle n'est donc pas un simple lubrifiant des échanges, mais peut aussi jouer un rôle actif dans ces derniers.* Par thésaurisation (en période de dépression) ou par déthésaurisation (lors de la reprise économique et au début de la prospérité), elle peut les ralentir ou les activer. Lorsque la thésaurisation ralentit les échanges, on dit alors qu'il y a sous-consommation générale. Cette idée de la sous-consommation générale (et pas seulement de sous-consommation ouvrière) pour expliquer les crises économiques a été soutenue au XIX<sup>e</sup> siècle par Sismondi et Malthus et au XX<sup>e</sup> siècle par J. Hobson, E. Preiser, E. Lederer, P.-W. Martin et surtout par Foster et Catchings, avant que J.-M. Keynes, dans la *Théorie générale*, la reprenne sous la notion de préférence pour la liquidité.

*Le fondement de la première forme de la loi des débouchés étant erroné, les corollaires que les classiques et les néo-classiques ont déduits, d'une manière toute formelle, de son fondement et de son énoncé le sont aussi.*

C'est ainsi qu'en s'appuyant sur le fondement de cette première forme, certains économistes ont, par exemple, raisonné de la manière suivante : Puisque la monnaie ne sert qu'à lubrifier les échanges, les relations d'échanges et la structure de l'emploi ne sont déterminées que par des facteurs réels. Pour la même raison, les variations de la quantité de monnaie en circulation doivent affecter tous les prix dans la même proportion ; c'est de cette manière qu'on a parfois essayé de justifier la théorie quantitative de la monnaie.

*En partant, non du fondement, mais de son énoncé, certains classiques ont dit : Puisque les produits s'échangent contre les produits, les échanges internationaux, comme les échanges à l'intérieur d'un pays, sont toujours possibles. Pour le même motif, d'après eux, la surproduction générale est impossible.* J.-B. Say a notamment raisonné de cette manière dans les premières éditions de son *Traité*.

Cette première forme est contraire aux faits, non seulement en ce qui concerne son fondement, mais en ce qui touche la plupart de ses corollaires. En outre et surtout, elle est superficielle ; en effet, par exemple, lorsqu'elle dénie la possibilité de la surproduction générale, elle n'indique pas le mécanisme suivant lequel les maladaptations seraient éliminées. Principalement pour ce dernier motif, une réfutation plus longue ne saurait être féconde.

On peut donc passer à la deuxième forme dont l'examen sera beaucoup plus laborieux, mais aussi plus fructueux.

II. L'énoncé de la deuxième forme concerne les quantités globales. Elle consiste à dire qu'il y a égalité, à tout moment, *entre le total des revenus distribués et la valeur des marchandises produites* et, par suite, offertes. *Elle implique donc l'impossibilité d'un déséquilibre global* entre la demande totale représentée par les revenus distribués et l'offre globale représentée par la valeur de l'ensemble de la production<sup>1</sup>.

*Les partisans de cette forme de la loi des débouchés raisonnent ainsi* : Puisque, structurellement, pour n'importe quelle marchandise, le prix de vente est composé de la totalité des revenus distribués par l'entrepreneur et puisque ces revenus sont en même temps les divers éléments du coût de production (salaires, loyers, intérêts, prix des matières premières, de l'énergie, impôts, etc.), ce coût de production, en y ajoutant le profit de l'entrepreneur, doit être nécessairement

<sup>1</sup> L'énoncé et aussi la justification de la deuxième forme de la loi des débouchés se trouvent dans la première lettre de Say à Malthus, publiée en 1820 avec quatre autres sous le titre : « Lettres à M. Malthus sur différents sujets d'économie politique, notamment sur les causes de la stagnation générale du commerce ».

Au début de cette première lettre, J.-B. Say énonce la loi des débouchés sous sa première forme lorsqu'il écrit que « c'est la production seule qui offre des débouchés aux produits ».

Dans la discussion qui suit, J.-B. Say cite une page des *Nouveaux principes d'économie politique* de Sismondi dans lesquels celui-ci avait critiqué la loi des débouchés. Or, c'est en s'inspirant de certaines idées de cette critique que J.-B. Say donne une nouvelle forme et une nouvelle justification à la loi des débouchés. En effet, de Sismondi avait écrit : « L'erreur dans laquelle ils (J.-B. Say et Ricardo) sont tombés tient tout entière à ce faux principe, c'est que la production est la même chose que le revenu... Avec ce principe, continue de Sismondi, il devient absolument impossible de comprendre ou d'expliquer le fait le plus démontré de tous dans l'histoire du commerce qu'est l'engorgement des marchés ».

Dans la suite de la même lettre, J.-B. Say reprend et développe l'idée de Sismondi suivant laquelle « la production est la même chose que le revenu » quand il écrit : « Lorsqu'on a créé un produit qui vaut les services (productifs), les services sont payés par le produit, dont la valeur se distribuant entre les producteurs, forme leurs revenus ». Comme on le voit, à partir de ce moment, J.-B. Say fait reposer la loi des débouchés sur l'égalité entre le total des prix de vente de toutes les marchandises (total qui représente donc la valeur de la production, c'est-à-dire de l'offre globale lorsqu'il n'y a pas de variations des stocks) et le total des revenus répartis y compris les profits : ce total des revenus, d'après lui, représente la demande globale parce qu'il passe sous silence notamment la monnaie créée par les banques en phase de prospérité et la monnaie stérilisée par la théaurisation en phase de dépression.

C'est ainsi qu'en posant mal le problème des débouchés (sans tenir compte encore notamment des conséquences des fluctuations des investissements, des stocks et des ventes à tempérament), J.-B. Say écarte subrepticement l'alternance des phases de prospérité et de dépression de l'activité économique. Or, c'est cette alternance — qu'on observe dans l'économie des pays occidentaux à partir du xix<sup>e</sup> siècle — qu'il s'agit précisément d'expliquer. Voilà pourquoi la réfutation directe (qui n'a jamais été faite par les économistes) de cette deuxième forme est si importante : *en la réfutant, on explique*, par là même, le mécanisme du chômage cyclique.

égal au prix de vente. Cette égalité entre le total des revenus distribués (y compris les profits) et le total des prix de vente des produits est considérée comme le fondement solide de la loi des débouchés. *C'est cette base qui a donné, dans la suite, à cette loi une grande force probante. Cette démonstration n'a jamais été directement réfutée par les économistes.*

C'est pourquoi, l'idée qui résume le fondement de la deuxième forme de la loi des débouchés : « la production crée sa propre demande » est acceptée subrepticement par beaucoup d'économistes qui rejettent explicitement la loi des débouchés sous sa première forme. J.-M. Keynes l'a établi dans la *Théorie générale* (chap. II, § VI) pour la doctrine d'Alfred Marshall et celle de Cecil A. Pigou. On pourrait aussi le montrer pour la pensée de beaucoup d'autres économistes contemporains. A la fin de la préface de l'édition française de la *Théorie générale*, Keynes a donc raison de souligner la *grande actualité de la loi des débouchés*<sup>1</sup>. Ainsi donc, contrairement à ce que pensent d'autres économistes, la loi des débouchés n'est pas morte : elle est toujours vivante et sous-jacente à certaines théories économiques contemporaines. Nous allons voir que le problème qu'elle a posé (mais malheureusement mal posé) continue à se trouver au centre de l'explication du chômage dans les pays occidentaux.

La démonstration, qui vient d'être rappelée, du fondement de la deuxième forme de la loi des débouchés paraît convaincante parce que, comme dans la plupart de leurs théories, en posant le problème, les classiques ont déformé les données en les simplifiant de manière à introduire subrepticement dans les prémisses du raisonnement ce qu'ils désiraient secrètement trouver dans la conclusion<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> En effet, Keynes écrit (p. 13 de l'éd. franç.) : « Il nous semble que jusqu'à une date récente les doctrines associées au nom de J.-B. Say ont dominé partout la science économique beaucoup plus qu'on ne l'a cru. Il est vrai que la plupart des économistes ont abandonné depuis longtemps sa « loi des débouchés » mais ils n'ont pas rejeté ses hypothèses fondamentales et particulièrement le sophisme d'après lequel la demande serait créée par l'offre. Say suppose implicitement que le système économique travaille constamment à pleine capacité, de telle sorte qu'une activité nouvelle se substituerait toujours et ne s'ajouteraient jamais à une autre activité. Presque toute la théorie économique postérieure découle de la même hypothèse en ce sens que cette hypothèse lui est nécessaire. Or il est évident qu'une théorie fondée sur une telle base ne saurait convenir à l'étude des problèmes se rapportant au chômage et au cycle économique ».

Certes, ici, Keynes se contredit (parce qu'il s'exprime mal) lorsqu'il écrit que « la plupart des économistes ont abandonné la loi des débouchés mais n'ont pas rejeté le sophisme d'après lequel la demande serait créée par l'offre ». Ce sophisme est précisément la formule qui synthétise (d'une manière équivoque d'ailleurs comme on le verra plus loin) la forme la plus importante de la loi des débouchés. Keynes aurait donc dû écrire : Beaucoup d'économistes affirment ostensiblement qu'ils rejettent la loi des débouchés ; mais, à certains moments, ils en acceptent, sans le dire et sans s'en rendre compte, le principe parce que, inconsciemment, ils se sont laissés subjuguer l'entendement par la rigueur de la démonstration qu'en ont donné certains partisans déclarés.

C'est pourquoi, les économistes contemporains qui ont étudié les origines de cette loi (Paul LAMBERT : « La loi des débouchés avant J.-B. Say et la polémique Say-Malthus », *Rev. d'éc. pol.*, janvier 1952) ou les controverses doctrinales qu'elle a suscitées (André PAQUET : « Le conflit historique entre la loi des débouchés et le principe de la demande effective », Paris, Armand Colin, éd., 1954) ont eu raison d'attirer l'attention sur l'importance et l'actualité de l'étude critique de cette loi.

<sup>2</sup> J.-B. Say lui-même s'est rendu compte, partiellement du moins et à un moment donné (car plus tard, dans sa lettre à Malthus de juillet 1827, il revient sur la concession faite en

Certes, il faut reconnaître que la deuxième forme de la loi des débouchés est moins superficielle que la première puisqu'elle se fonde sur l'interdépendance incontestable entre la valeur de l'ensemble des biens produits et les revenus distribués à l'occasion de leur production pendant la même durée. Mais *interdépendance ne veut pas dire nécessairement équilibre : elle n'exclut pas les déséquilibres, surtout lorsqu'on considère dans le temps et en mouvement les facteurs qui agissent et réagissent les uns sur les autres*<sup>1</sup>.

Précisément, en essayant de justifier la deuxième forme de la loi des débouchés, les classiques n'ont pas tenu compte (comme ils avaient déjà pu l'observer à partir du XIX<sup>e</sup> siècle) du fait que, dans l'économie des pays occidentaux industrialisés, il y a des facteurs qui, spontanément, stimulent à certains moments l'activité économique et à d'autres moments la freinent, la faisant ainsi passer par des alternances de prospérité et de dépression. Or, *manifestement, durant la prospérité, la demande globale dépasse l'offre globale alors que c'est l'inverse durant la dépression*. L'observation des fluctuations économiques montre donc que l'égalité concernant le fondement de la deuxième forme de la loi des débouchés n'est pas vérifiée dans l'économie des pays occidentaux.

Cette constatation serait suffisante pour réfuter la deuxième forme de la loi des débouchés : la raison d'être d'une théorie étant de faire comprendre les faits, sa non-conformité avec ceux-ci lui enlève toute validité.

Mais *la théorie doit aussi éclairer l'action. La réfutation d'une théorie fausse ne doit donc pas se borner à la mettre en contradiction avec le réel : elle doit chercher encore à expliquer les faits pour montrer comment la théorie est fausse, et, par là, guider la politique à suivre*. C'est pourquoi il convient ici d'esquisser le processus des maladaptations, afin de pouvoir les prévenir et aussi de pouvoir se rendre compte des erreurs du principe de la demande effective.

Sans prétendre donner ici une explication qui embrasse toutes les causes et conditions profondes du chômage cyclique, *c'est dans les buts précités qu'il faut chercher sommairement les principaux facteurs qui tendent spontanément à faire passer l'activité économique des pays occidentaux par des alternances de prospérité et de dépression*.

(février 1827), de la position défectueuse du problème des débouchés telle qu'elle résulte de sa loi puisque, dans une lettre adressée à Malthus le 24 février 1827 (donc après la crise économique de 1825 grave surtout en Angleterre), il écrit : « Je confesserai que *ma doctrine des débouchés* que vous avez combattue dans vos autres ouvrages, et dans celui-ci, *est en effet sujette à quelques restrictions*. Je l'ai tellement senti que, dans la 5<sup>e</sup> édition de mon Traité (tome 1, p. 194 et suivantes) qui a été publiée en trois volumes, à la fin de l'année dernière, j'ai exposé cette restriction, quoique MM. Ricardo, Mill et Macculloch aient adopté ma doctrine à cet égard, et que le ministère actuel de la Grande-Bretagne en ait fait la base de son nouveau système commercial ; *il vaut mieux s'attacher à l'investigation des faits et à leur enchaînement qu'à des syllogismes*. Dans cette 5<sup>e</sup> édition, j'ai en même temps combattu vivement les abstractions sur lesquelles on bâtit une économie politique idéale ».

Ce que J.-B. Say appelle « l'économie idéale », c'est l'économie simili-rationaliste qui déforme la position des problèmes parce que, en simplifiant les données, elle écarte subrepticement les faits qui sont en contradiction avec les théses qu'on désire faire prévaloir. Voir, à cet égard, dans la *Revue suisse d'économie politique et de statistique* de 1945 (fascicule 3) mon étude sur « Le simili-rationalisme en économie politique ».

<sup>1</sup> Voir la préface de mon ouvrage sur *L'Ecole de Lausanne*, pp. 34-36.

En se plaçant à ce point de vue limité, il convient de retenir les effets, sur l'équilibre global et sur les équilibres partiels, des fluctuations : 1. des investissements ; 2. des stocks de marchandises ; 3. des ventes à tempérament ; 4. de la monnaie créée par les banques ; 5. de la monnaie théaurisée : soit qu'on se place *a)* en phase de prospérité et *c)* en phase de dépression ; de plus, il faudra montrer que *b)* la loi des débouchés néglige de prendre en considération les limites auxquelles, en période d'essor, se heurtent les cinq éléments précités dans leurs mouvements ascendants ou descendants.

*a)* Commençons par examiner les effets des fluctuations précédentes en phase de prospérité, c'est-à-dire en période de plein emploi, mais d'abord sans hausse des prix, lorsque l'équilibre global et les équilibres partiels sont momentanément réalisés.

Alors, les quatre premiers facteurs précités agissent et réagissent les uns sur les autres, surtout en raison du double rôle permissif et amplificateur de la création de monnaie par les banques. Le rôle permissif de cette création permet aux trois premiers facteurs de se développer bien au-delà des limites de l'épargne monétaire. Le rôle amplificateur vient renforcer l'influence des trois premiers facteurs. La création de monnaie a donc une grande importance dans l'introduction et le développement de la maladaptation globale et des maladaptations partielles. C'est pourquoi il est impossible de séparer son influence de l'action des trois premiers facteurs.

1. Des trois premières fluctuations précitées, la plus importante est celle des *variations des investissements* : non seulement ces variations peuvent avoir une grande ampleur, mais encore, par la hausse des prix qu'elles engendrent, elles déclenchent l'action des deux autres facteurs. C'est la raison pour laquelle il convient d'abord de mettre en lumière l'influence des fluctuations des investissements.

Dans les pays industrialisés de l'Occident, *les statistiques économiques montrent que le volume des investissements n'est pas stable mais est, au contraire, très variable*. Il y a des périodes durant lesquelles les investissements sont très intenses en raison des applications nombreuses et importantes de techniques nouvelles, en raison du renouvellement de l'outillage fatigué ou des logements anciens qu'on n'avait pas remplacés par suite de circonstances comme la guerre ou la pénurie de l'après-guerre, ou encore en raison de l'insuffisance des logements existants consécutivement à l'augmentation de la population, ou, enfin, en raison de la nécessité de moderniser certaines parties de l'équipement national comme c'est le cas des routes à l'heure actuelle dans la plupart des pays, etc. Il y a d'autres périodes où, au contraire, les investissements sont faibles parce que les faits précités et notamment les applications du progrès technique qui poussent à les intensifier font défaut.

*Lorsqu'il y a intensification des investissements*, les économistes, adversaires ou partisans de la loi des débouchés, n'ont pas suffisamment mis en lumière que, *dans l'économie moderne*, à mesure que la prospérité s'affirme, *une partie de plus en plus grande des investissements est financée*, non pas par l'épargne monétaire (individuelle ou sociétaire), mais *par la création de monnaie sans valeur intrinsèque (billets et surtout monnaie scripturale) créée par les banques*. Ce mode de

financement se manifeste spontanément dans un pays dès que le système bancaire se développe<sup>1</sup>.

*Lorsqu'ils sont ainsi financés par la création de monnaie, les investissements ne peuvent avoir lieu sans hausse des prix que s'il y a des facteurs de la production inoccupés.* Alors cette création de monnaie est le moyen adéquat de réintroduire ces derniers dans le circuit économique sans faire monter les prix. Certes, la monnaie créée fait augmenter la demande des biens de production et aussi celle des biens de consommation ; mais, comme il existe alors des forces productives inoccupées, la production et par suite l'offre peuvent donc s'élever à mesure que la demande augmente.

*A partir de l'instant où le plein emploi est atteint (ce qui correspond au moment où nous nous plaçons), le financement des investissements par la création de monnaie aboutit à des résultats bien différents : il n'y a pas alors, dans l'économie, des biens et des services producteurs inoccupés pour accroître immédiatement la production et ainsi faire face à l'augmentation de la demande résultant de la création de monnaie. C'est pourquoi, l'offre de ces biens et de ces services étant insuffisante pour équilibrer leur demande accrue, leurs prix doivent monter.*

D'autre part, comme *la fabrication des investissements entraîne une distribution de revenus égale à leur valeur, cette distribution va renforcer la hausse des prix des biens de production* dans la mesure, assez faible habituellement, où les revenus distribués sont investis ; en outre et surtout, *cette distribution va déclencher la hausse des prix des biens de consommation* par la fraction des revenus distribués qui va faire augmenter la demande de ces derniers biens. Comme cette fraction est beaucoup plus forte, les prix de ces biens montent aussi sensiblement. Si l'on tient compte de la solidarité existant entre les divers prix, leur *hausse*, quoique variable suivant les secteurs, *tend ainsi à devenir générale*. Elle se poursuivra aussi longtemps que les nouveaux investissements en biens

<sup>1</sup> Dans les dernières éditions de son *Traité* et dans son *Cours d'économie politique*, J.-B. Say lui-même le reconnaît indirectement lorsqu'il traite de la monnaie et des banques.

En France par exemple, Pierre Cauboué, président de la Société parisienne de Banque, dans ses publications d'avant la seconde guerre avait été un de ceux qui ont nié le plus énergiquement la création de monnaie scripturale par les banques commerciales ; mais, devant l'importance actuelle de ce mode de financement, il a changé complètement de position. En effet, en 1948 il écrit dans la préface de l'ouvrage de FOURNÉREAUX : *L'Etude de la gestion des entreprises* : « La monnaie scripturale, qui représente plus des deux tiers des moyens de paiement en circulation, est formée pour une large part par les avances et escomptes que les banques font à leur clientèle... *Les entreprises ont besoin de plus en plus de faire appel au crédit bancaire.* D'où une inflation de crédit qui commence à peine et qui doit augmenter dans les années futures *si l'on désire vraiment moderniser notre outillage...* Il serait donc vain de vouloir lutter contre cette inflation inéluctable, comme le conseillent certaines personnes imbues d'orthodoxie et de conformisme. *Ce qui est indispensable, c'est que cette inflation soit profitable, qu'elle favorise la création de richesses*, sans cela elle contribuera à l'avilissement de la monnaie. *Le crédit est une anticipation sur une richesse à créer. Il se résorbe, tout au moins théoriquement, quand cette richesse est créée...* »

Ce que Cauboué appelle « inflation » est la création de monnaie. *Cette création peut être ou non de l'inflation suivant qu'elle se trouve émise en excès ou en rapport avec l'augmentation du volume des affaires lorsque ces dernières se développent d'une manière équilibrée et synchronisée.* C'est seulement dans ce dernier cas que le « crédit » ne fait pas monter les prix tout en faisant augmenter la production. C'est alors seulement qu'il se « résorbe » suivant le mécanisme qui va être décrit dans la suite.

instrumentaux n'auront pas fait augmenter suffisamment la production des biens de consommation et celle des biens indirects ; aussi longtemps d'autre part que le progrès technique n'aura pas libéré assez de salariés ou que l'augmentation de la population n'aura pas fourni assez de jeunes travailleurs pour pouvoir satisfaire les demandes d'emploi résultant de l'accroissement des investissements sans prélever comme antérieurement cette main-d'œuvre sur la production courante des autres branches en attirant les ouvriers et les techniciens par des salaires plus élevés.

La hausse variable des prix tend, certes, à rétablir apparemment l'équilibre global et les équilibres partiels. Mais *la hausse des prix n'empêche pas les surinvestissements de s'introduire et de se développer d'une manière latente dans certains secteurs de l'économie* : ces surinvestissements se manifesteront seulement plus tard lorsque, après de longs délais nécessaires à leur préparation, les nouveaux investissements auront été mis en activité pendant un certain temps et lorsque la production ainsi accrue aura saturé un assez grand nombre de débouchés d'ailleurs temporaires comme on va le voir<sup>1</sup>.

Beaucoup d'économistes ont défini le crédit (et ils désignent par là la création de monnaie destinée à financer les prêts par les banques) comme étant un acte d'anticipation sur une richesse à créer. Malheureusement, la plupart de ceux qui se sont ainsi laissé séduire par les miracles du crédit ne se sont pas rendu compte que, *même lorsque les prêts sont accordés aux entreprises pour perfectionner et augmenter leur équipement et, par suite, pour accroître la production, cet accroissement* (étant donné l'allongement du processus de préparation de la production des biens dans l'économie moderne) *ne commence qu'assez longtemps après la distribution des revenus à laquelle donne lieu la fabrication des biens instrumentaux. Cette distribution des revenus fait donc augmenter immédiatement la demande globale ; cette augmentation est donc en avance par rapport au moment où l'offre globale augmentera lorsque les nouveaux investissements participeront*

<sup>1</sup> La hausse générale des prix fait diminuer le pouvoir d'achat de la partie des revenus affectée aux dépenses de consommation. Cette baisse impose donc une « épargne forcée » aux consommateurs, surtout à ceux dont les revenus fixes ou presque fixes n'augmentent pas en même temps ou augmentent moins vite ou moins fortement que la hausse du coût de la vie.

La hausse des prix des biens et des services producteurs fait aussi diminuer le pouvoir d'achat de la partie des revenus affectée aux investissements. Mais, comme le financement de ces derniers durant la prospérité continue par voie de création de monnaie, dont le montant s'ajoute à l'épargne monétaire qui est alors presque toute immédiatement investie pour éviter sa dépréciation, la proportion investie du revenu national (alors croissant) augmente.

*Si on veut empêcher la hausse générale des prix*, qui met encore en mouvement comme nous allons le voir d'autres facteurs de maladaptation, *il est donc nécessaire*, lorsque le plein emploi est atteint, *d'arrêter la création de monnaie jusqu'au moment où la mise en activité de nouveaux investissements en biens instrumentaux permet à la production et par suite à l'offre de s'accroître*. Comme l'accroissement de la production se fait d'une manière continue à la suite de la mise en activité échelonnée des nouveaux investissements, *en pratique, pour ne pas tomber dans l'inflation, la création globale de monnaie doit se proportionner, à chaque moment, à l'accroissement de la production*.

En outre, afin d'éviter les maladaptations partielles, *la politique des prêts accordés avec la monnaie créée doit être sélective*, ce qui exige la planification souple du développement de toute l'économie.

*à la production. C'est ce décalage qui explique pourquoi les investissements financés par le crédit font, durant l'essor, monter les prix et, par suite, les profits.*

*D'autre part, ce sont ces profits élevés qui incitent les entrepreneurs les plus dynamiques à investir toujours davantage.*

*Comme les investissements ne sont mis en activité qu'après un temps assez long de fabrication, de mise en place et de mise au point, la maladaptation, latente durant la prospérité, n'apparaît qu'avec retardement, au moment où la crise économique éclate. D'autant plus que l'accumulation des stocks et les ventes à tempérament fournissent à la production accrue par l'utilisation des premiers investissements nouveaux des débouchés temporaires importants, qui continuent encore un certain temps à faire monter les prix malgré l'augmentation de la production* <sup>1</sup>.

2. En effet, *la hausse des prix résultant de l'accroissement des investissements financés par la création de monnaie engendre à son tour, de la part des producteurs et surtout de la part des commerçants, l'accumulation des stocks de marchandises conservables* (biens de consommation et aussi biens de production).

Cet accroissement des stocks est effectué d'abord pour se couvrir contre la hausse escomptée. Mais, *assez rapidement l'accumulation des stocks devient une affaire spéculative surtout lorsque le taux de l'intérêt est bas*. En effet, à l'expérience, ceux qui ont stocké se rendent vite compte que l'accroissement des stocks constitue une bonne affaire lorsque le bénéfice qu'ils en retirent est supérieur aux intérêts payés pour les sommes empruntées en vue d'accroître les stocks. *Lorsqu'il prend ainsi un caractère spéculatif, le stockage peut revêtir une ampleur considérable.*

• Dès lors, en plus de l'avance dans la distribution des revenus résultant des nouveaux investissements, *en période de prospérité, apparaît un second facteur important de maladaptation : l'accroissement des stocks*. Contrairement à ce que croient les partisans de la loi des débouchés, alors, *l'offre n'est pas égale à la valeur de la production* : elle est bien inférieure à cette dernière. De ce fait encore, *les demandes particulières et la demande globale augmentent en raison des revenus*

<sup>1</sup> Il faut éviter que, durant la prospérité, la demande globale et les demandes particulières dépassent l'offre globale et les offres particulières et engendrent la hausse des prix laquelle déclenche (comme nous allons le voir) l'accélération des investissements en biens instrumentaux, l'accumulation des stocks et l'augmentation des ventes à tempérament. *Il importe donc que l'accroissement des investissements en biens de production financés par le crédit soit synchronisé, pour que l'augmentation de l'offre globale et des offres particulières provenant des investissements mis en activité puissent équilibrer, à chaque moment, l'augmentation de la demande provenant de la distribution par avance des revenus à laquelle donne lieu la fabrication des biens instrumentaux nouveaux et aussi la production de la partie des marchandises stockées ou vendues à tempérament lorsque le stockage et la vente sont financés par la création de monnaie.* Etant donné les tendances des hommes d'affaires à se laisser facilement séduire par les appâts de profits élevés que présente le financement des investissements, des stocks et des ventes par le crédit et les obstacles qui empêchent les réactions spontanées du mécanisme des prix et des profits de résorber les déséquilibres partiels, *seule la planification éclairante fondée sur la normalisation comptable peut arriver à supprimer la maladaptation globale et les maladaptations partielles pour les marchandises et aussi pour les services producteurs tels que la main-d'œuvre.*

*distribués lors de la production des marchandises stockées, sans qu'il y ait accroissement corrélatif de certaines offres particulières et de l'offre globale puisqu'une partie de la production est stockée. Les maladaptations partielles et la maladaptation globale sont donc amplifiées.*

*Ainsi, les stocks fournissent des débouchés importants mais temporaires à la production et, par suite, semblent d'abord justifier l'accroissement des investissements. Mais, lorsque la crise éclate, au moment où les stocks sont vendus, cette vente augmente l'offre sans contrepartie de distribution de pouvoir d'achat pour alimenter la demande.*

**3. L'augmentation des ventes à tempérament a les mêmes effets que l'accumulation des stocks** et est financée de la même manière par la création de monnaie et par l'épargne.

*Les statistiques publiées relativement à ces ventes montrent que, en période de prospérité, les ventes à crédit augmentent pour les biens de consommation à usage de longue durée aussi bien que pour certains outils et machines. Les acheteurs ont alors volontiers recours à ce mode d'acquisition pour plusieurs motifs. D'abord, parce qu'en achetant ainsi immédiatement, ils utilisent aussitôt les biens acquis et ils se couvrent contre la hausse future des prix. Ensuite, parce que cette hausse des prix va faire monter nominalement leurs revenus futurs. Enfin, parce qu'ils comptent que la grande activité de l'essor va aussi contribuer à faire monter ces revenus (salaires provenant des heures supplémentaires pour les ouvriers, profits plus élevés provenant du développement des affaires pour les entrepreneurs, hausse du taux de l'intérêt pour les épargnants, etc.). Ces deux derniers motifs leur font entrevoir la possibilité de se libérer facilement dans l'avenir.*

**4. De ce qui précède, il résulte que, en période de prospérité, l'accroissement de la monnaie créée par les banques intervient de deux manières dans la maladaptation globale et les maladaptations partielles.**

D'une part, la monnaie créée par les banques permet de financer une grande partie de l'accroissement des investissements, de l'accumulation des stocks et de l'augmentation des ventes à tempérament. Malgré la hausse des prix, le mouvement ascendant de ces trois premiers facteurs peut continuer pendant un certain temps grâce à la monnaie nouvelle créée toujours en plus grandes quantités par les banques et aux prêts que cette création leur permet d'accorder. C'est pourquoi les statistiques de la circulation des billets et des dépôts utilisables par chèques montrent l'accroissement de ces deux sortes de monnaie durant la prospérité. La surabondance<sup>1</sup> de la monnaie créée par les banques joue alors *un rôle permissif* dans la maladaptation globale et dans les maladaptations partielles.

Mais la création surabondante de la monnaie joue aussi *un rôle actif*. D'abord les facilités des prêts et la baisse du taux de l'intérêt, que les excès de monnaie créée rendent possibles, encouragent les producteurs, les commerçants et les

<sup>1</sup> Je dis *surabondance* et non *abondance* parce qu'une économie monétaire en expansion a besoin que les banques créent de la monnaie en suffisance (donc en abondance) pour faire face au développement du volume des affaires.

consommateurs à augmenter leurs investissements, les stocks de marchandises conservables et l'acquisition à tempérament. En second lieu, la monnaie créée en surabondance, en faisant monter les prix et par suite les profits escomptés, stimule l'accroissement des investissements, l'accumulation des stocks des marchandises et certaines ventes à tempérament. A ces deux derniers points de vue, *la création de monnaie est un facteur amplificateur* qui renforce donc les facteurs précités de maladaptation globale et de maladaptations partielles.

5. *En période de prospérité, il n'y a pas accroissement de la monnaie thésaurisée. Au contraire : les statistiques montrent que les réserves liquides ont tendance à diminuer aussi bien dans les sociétés privées que chez les particuliers puisque les unes et les autres cherchent, avant d'emprunter, à utiliser au maximum leurs disponibilités monétaires pour financer les investissements, les stocks et les achats à tempérament.*

*Mais, en phase d'essor, cette déthésaurisation augmente le pouvoir d'achat et, par suite, certaines demandes particulières et la demande globale, tout comme la monnaie créée en excès par les banques.*

*La déthésaurisation a cependant pour limite le minimum de trésorerie au-dessous duquel on ne peut pas descendre.*

Les autres facteurs, qui durant la prospérité ne baissent pas comme la thésaurisation mais montent, ont aussi des limites.

**b) Voyons donc succinctement pour quelles raisons les mouvements ascendants précités ont des limites.**

Par leur nature même, les biens de production, étant des biens indirects, utiles seulement pour obtenir plus facilement des biens directs destinés à satisfaire les besoins, *l'accroissement de tels investissements ne peut se justifier qu'à condition que les producteurs voient la possibilité de trouver des débouchés durables aux biens de consommation dont les biens instrumentaux permettent d'augmenter la production*. Or, après un certain nombre d'années de prospérité, grâce aux investissements nouveaux déjà réalisés, les producteurs peuvent jeter sur le marché de grandes masses de biens fabriqués en série par la production mécanisée et le montage à la chaîne<sup>1</sup>. *L'accroissement de la production (et par suite de l'offre) dans les secteurs qui ont fait l'objet des investissements les plus intenses tend donc à saturer les besoins solvables, surtout lorsqu'il s'agit de biens à usage de longue durée pour lesquels les acheteurs doivent attendre un certain temps avant de les renouveler.* Alors, la baisse des prix entraîne celle des profits dans les mêmes secteurs. Mais ces baisses, d'abord limitées à ces secteurs, suscitent des craintes de surproduction dans les autres : *le climat psychologique se trouve ainsi*

<sup>1</sup> *Avec l'automation, dont le processus de préparation de la production est plus long que dans la mécanisation simple et dont les possibilités de production de masse se trouvent considérablement élevées par rapport à la production mécanisée, le risque de saturation des secteurs automatisés sera encore plus grand.* D'ailleurs, l'automation augmentera de bien d'autres manières les risques de maladaptation si la planification éclairée par la normalisation des comptabilités industrielles n'est pas introduite dans l'économie des pays occidentaux. A cet égard, on pourra se reporter à l'avant-propos de mon livre : *Pour une économie éclairée, capable d'affronter la plus grande révolution industrielle qui commence*. Cet avant-propos est, en effet, intitulé : « Les miracles, les mirages et les exigences de la plus grande révolution industrielle ».

*renversé.* Dès lors, le mouvement général des prix tend aussi à se renverser et s'oriente presque partout vers la stabilité ou même vers la baisse.

2. *Lorsque la stabilisation des prix et, à plus forte raison, la baisse des prix commencent à se généraliser, l'accumulation des stocks n'est plus une bonne affaire, ni pour les producteurs, ni pour les commerçants.* C'est pourquoi les uns et les autres s'empressent de les diminuer en cherchant à les liquider.

D'ailleurs, *l'accroissement des stocks a certaines limites naturelles et psychologiques* résultant des possibilités matérielles de stockage et aussi du sentiment d'un risque excessif que suscite la détention de stocks très élevés.

3. De même, *les ventes à tempérament ne peuvent pas augmenter indéfiniment.* Lorsque la marge disponible du revenu des acheteurs se trouve presque entièrement engagée pendant un certain temps par des acquisitions à crédit, leur possibilité de faire de nouveaux achats à tempérament disparaît.

4. *Les limites de la création de monnaie par les banques dépendent de la structure du système bancaire du pays.* Mais, même lorsqu'il s'agit de monnaie scripturale, dont les possibilités de création sont beaucoup plus larges que celles des billets par les banques centrales, le taux traditionnel de liquidité freine, puis arrête la création de monnaie scripturale par les banques commerciales et, par suite, la possibilité par celles-ci d'étendre encore leurs prêts. C'est pourquoi, lorsque le montant des prêts augmente fortement, les banques sont portées à éléver le taux de l'intérêt afin de freiner les prêts. *La hausse du taux de l'intérêt augmente d'ailleurs le taux de leurs profits.* Mais elle réagit sur l'activité économique : *certains nouveaux investissements et surtout les stocks déjà accumulés grâce au crédit ne sont plus rentables.*

Voilà les raisons principales qui expliquent pourquoi *le mouvement ascendant des affaires ne peut pas continuer lorsqu'il n'est pas équilibré par une planification éclairante* qui doit assurer, à tout moment, non seulement l'équilibre entre la demande globale et l'offre globale, mais encore l'équilibre entre la demande particulière de chaque secteur et l'offre particulière du même secteur et, par suite, la synchronisation du développement des divers secteurs.

Lorsqu'on est ainsi arrivé, dans la phase ascendante des affaires, aux limites précédentes, la crise ne peut qu'éclater lorsqu'un accident spectaculaire (faillite d'une grande entreprise ou d'une banque ancienne et connue, etc.) attire l'attention du public sur les bases factices et malsaines de la prospérité. L'éclatement de la crise engendre alors, durant la dépression, le renversement des mouvements précités.

c) Examinons donc comment, lorsque la crise a éclaté, les divers facteurs précédents et d'autres encore tendent à agraver la maladaption globale et les maladaptions partielles durant la dépression qui suit.

1. *Lorsque les débouchés diminuent pour les biens à usage de longue durée,* parce que ceux qui ont été déjà produits et vendus n'ont pas encore besoin d'être remplacés, *il apparaît aux producteurs que les investissements en biens instrumentaux ne doivent pas être poursuivis* dans les branches dont les débouchés se ferment. Mais l'arrêt des investissements dans ces branches suscite la

crainte de la surproduction dans les autres : d'autant plus que la disparition ou la réduction d'autres débouchés affecte déjà directement beaucoup d'autres branches.

2. En effet, *l'arrêt dans l'accumulation des stocks fait disparaître encore des débouchés antérieurement importants* concernant les biens facilement conservables, qu'il s'agisse de biens de consommation ou de biens de production. *Lorsque la liquidation des stocks commence et se produit, les biens accumulés ainsi vendus sont offerts sans distribution équivalente de pouvoir d'achat, celui-ci ayant été distribué en avance durant la prospérité au moment de leur production.* Or, cet accroissement de l'offre, sans contrepartie du côté de la demande, se présente sur le marché précisément lorsque la demande globale est fortement diminuée à la suite de l'arrêt ou du simple ralentissement des investissements : en effet, c'étaient ces derniers qui avaient, en grande partie, comme on l'a vu, créé les revenus distribués durant la prospérité et dont la dépense en biens de consommation et le placement en biens instrumentaux avaient alimenté la demande globale dans une économie en expansion.

3. *Lorsque la baisse des prix apparaît, les acheteurs n'ont plus intérêt à acquérir immédiatement à tempérament pour se couvrir contre la hausse. Au contraire, ils sont portés à attendre que la baisse continue. D'autre part, ils ne peuvent plus espérer se libérer plus facilement dans l'avenir.* Car, avec la baisse des prix et le chômage, leurs revenus diminuent. Au surplus, *l'incertitude et l'inquiétude du lendemain n'inclinent guère acheteurs et vendeurs à traiter à crédit les affaires.* C'est pourquoi les statistiques montrent que les ventes à tempérament baissent considérablement dès que la crise éclate. *De ce fait, de nouveaux débouchés jadis importants se réduisent.* Certaines demandes particulières et la demande globale diminuent sans que l'offre (surabondamment alimentée par la liquidation des stocks) soit affectée dans le même sens<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *La situation économique ainsi tendue dans beaucoup de branches de la production et du commerce incite les banques à se montrer plus prudentes dans leurs prêts. Mais, la difficulté d'obtenir le renouvellement des prêts de leur part oblige les producteurs et les commerçants à accélérer, par des offres à des prix plus bas, la liquidation des stocks dont l'offre des marchandises se présente toujours sans contre-partie de distribution du pouvoir d'achat nécessaire pour alimenter la demande.*

*Le chômage*, qui apparaît ainsi dans les branches les plus déséquilibrées, *diminue encore la distribution des revenus et par suite la demande globale* et certaines demandes particulières sans que l'offre soit réduite ; en effet, celle-ci est alors alimentée abondamment par la liquidation des stocks et par la production des branches où l'offre ne réagit pas à la baisse des prix : agriculture et entreprises qui, ayant effectué de grands investissements, sont portées temporairement (pour ne pas perdre leurs clients au profit de concurrents) à ne pas comprendre la charge de ces investissements dans le calcul du prix de revient lorsque le prix de vente baisse.

*La faillite de certaines entreprises*, qui ne peuvent faire face à leurs paiements en raison du non renouvellement des prêts et de la difficulté à liquider rapidement les stocks, *diminue encore les revenus distribués et par suite la demande globale* et certaines demandes particulières. En même temps, *ces faillites mettent en difficulté d'autres entreprises*, qui comptent sur les paiements à recevoir des premières pour faire face à leurs échéances : c'est ainsi que *les faillites se trouvent déclenchées en cascade*.

*L'interdépendance* existant entre les revenus distribués servant de débouchés aux produits obtenus et la production qui, en baissant, fait diminuer les revenus distribués généralise

*Toutes ces réductions de la demande réagissent à leur tour sur la fabrication des biens instrumentaux à mesure que la dépression s'aggrave et se généralise. En effet, les statistiques montrent que les industries fabriquant des biens de production sont les plus touchées par la crise économique. Seules les commandes qui ne peuvent pas être annulées sont exécutées. Au bout d'un certain temps de dépression, la fabrication des biens instrumentaux est presque paralysée. Cet arrêt presque complet des investissements diminue alors considérablement la distribution des revenus qui alimentait principalement la demande des biens de consommation.*

De partielle qu'elle était encore au début de la crise, la maladaptation est alors devenue générale.

**En résumé, s'il est vrai, au point de vue statique, que, comme croit l'avoir démontré la deuxième forme de la loi des débouchés, la production donne lieu à une distribution de revenus toujours égale à la valeur de la première, il n'est pas vrai, au point de vue dynamique, que les variations de cette distribution se trouvent spontanément synchronisées avec les fluctuations de la production.**

*Durant la prospérité, à la suite de l'accroissement des investissements, la distribution des revenus est en avance par rapport au développement de la production. Dans beaucoup de secteurs, les débouchés provenant du pouvoir d'achat distribué en excès sont trop abondants : la demande dépasse l'offre*

---

*la dépression, tout comme elle avait généralisé la prospérité lorsque la production en se développant avait fait augmenter les revenus distribués. Cette généralisation résulte précisément des maladaptations partielles qui ont été introduites en même temps que la maladaptation globale.*

*Les réactions psychologiques contribuent aussi puissamment à cette généralisation : l'optimisme qui avait surexcité l'essor fait place au pessimisme qui va alourdir la dépression. La baisse des prix incite d'ailleurs tous les acheteurs à reculer le plus possible leurs achats afin de bénéficier d'une plus grande baisse.*

*Les réactions d'ordre financier s'exercent dans le même sens. La baisse des cours des valeurs mobilières à la bourse, puis leur effondrement contribuent encore à déprimer le climat psychologique surtout lorsque certaines grandes banques sont obligées à cesser leurs paiements. Le chômage, qui augmente chaque jour, fait diminuer toujours davantage la distribution des revenus. La baisse des prix et celle du volume des affaires entraînent une diminution du chiffre d'affaires ainsi que des profits des salaires et même des intérêts distribués. Il en résulte une baisse de rendement des impôts indirects (sur le chiffre d'affaires) aussi bien que des impôts directs (sur le revenu). Or, cette baisse des rendements fiscaux a lieu au moment où les dépenses sociales destinées à secourir les chômeurs augmentent. De telle sorte que les finances publiques paraissent aussi détériorées que celles de beaucoup d'entreprises privées. Cette mauvaise situation financière générale porte encore davantage tout le monde au pessimisme et à restreindre ses achats.*

A ces réactions défavorables s'ajoutent encore celles de la politique commerciale internationale. Les mesures prises dans les divers pays pour réserver les débouchés intérieurs à la production nationale provoquent des mesures de représailles à l'extérieur ; la recrudescence ainsi généralisée du protectionnisme atteint gravement les branches dont la production est surtout destinée à être exportée.

*Toutes ces réactions, qui aggravent et généralisent la dépression, n'arrêtent que partiellement la formation de l'épargne. Mais les faillites des entreprises et l'incertitude du lendemain freinent l'investissement privé ou public et entraînent la théaurisation d'une partie notable de l'épargne. C'est alors que les statistiques montrent que la théaurisation augmente considérablement jusqu'à ce que la reprise économique s'affirme indubitablement. L'accroissement de la monnaie théaurisée constitue donc alors un nouveau facteur qui, durant la dépression, met encore en échec la deuxième forme de la loi des débouchés.*

et par suite la demande globale est supérieure à l'offre globale. C'est pourquoi les prix montent. La hausse des prix déclenche d'autres facteurs (accumulation des stocks et augmentation des ventes à tempérament) qui amplifient cette avance dans la distribution des revenus et la hausse des prix, d'ailleurs encore renforcées par l'ambiance d'euphorie de la prospérité.

Mais le mouvement ascendant des affaires et la hausse des prix se heurtent à des limites. Lorsque celles-ci sont atteintes, un accident spectaculaire fait apparaître le caractère factice de l'essor. Alors la crise éclate.

Après cet éclatement, durant la dépression, les revenus distribués en avance au cours de la prospérité manquent pour fournir des débouchés suffisants aux biens qui ont été stockés et plus encore à ceux qui pourraient être produits, surtout dans certains secteurs en raison du développement excessif de l'appareil productif tenant aux débouchés factices et temporaires de la prospérité. Celle-ci a donc engendré, non seulement une avance globale dans la distribution des revenus, mais encore des maladaptations partielles. Ces maladaptations s'aggravent et se généralisent surtout durant la dépression. C'est ce qui explique que, alors, dans la plupart des secteurs, le pouvoir d'achat est insuffisant : l'offre dépasse la demande solvable et par suite la demande globale est insuffisante pour fournir des débouchés à l'offre globale et plus encore à l'appareil productif travaillant à pleine capacité. Les prix baissent, mais inégalement. Cette baisse déclenche d'autres facteurs provenant de l'interdépendance des divers secteurs, des réactions psychologiques, financières, etc. Ces autres facteurs suppriment d'autres débouchés existants. Les revenus distribués et par suite le pouvoir d'achat diminuent encore : ils sont alors bien inférieurs à l'offre globale et plus encore à la valeur de la production au niveau du plein emploi.

Ainsi, sous sa deuxième forme exprimée en quantités globales, malgré l'apparence de solidité de son fondement, la loi des débouchés est donc fausse aussi bien en période de prospérité qu'en phase de dépression. Et elle est fausse parce que ses partisans ont posé le problème des débouchés et celui de l'emploi d'une manière simpliste. Ainsi déformés, ces problèmes ne pouvaient pas être résolus convenablement, tant en ce qui concerne l'explication du chômage dans les pays occidentaux qu'en ce qui touche l'éclairage de la politique destinée à le prévenir.

Sous sa troisième forme et prise au pied de la lettre, la loi des débouchés affirme l'impossibilité des déséquilibres partiels en même temps que celle de la surproduction générale. Elle est aussi erronée. On vient déjà de le voir en réfutant la deuxième forme : à maintes reprises, on s'est rendu compte que ce sont les mêmes facteurs qui introduisent et amplifient et les maladaptations partielles et la maladaptation globale.

Cependant, il reste à préciser cette troisième forme et à indiquer succinctement les raisons qui complètent sa réfutation.

**III. La troisième forme de la loi des débouchés** dérive de la deuxième forme lorsqu'on énonce ainsi celle-ci d'une manière concise mais équivoque : *la production ou l'offre crée sa propre demande*.

Dans les controverses qu'ils eurent de 1819 à 1827 : J.-B. Say, Malthus, Ricardo et Sismondi emploient parfois cette formule abrégée de la loi des

débouchés, au lieu de la deuxième forme plus longue mais univoque qui consiste à dire que « la demande globale est toujours égale à la valeur de la production totale créée ». Cependant, ces économistes se sont rendu compte que l'énoncé concis de la troisième forme vise seulement l'impossibilité de la surproduction générale. C'est pourquoi, les classiques ont complété la portée de la loi des débouchés par le mécanisme des prix et des profits. D'après eux, ce mécanisme tendrait à faire disparaître les maladaptations partielles dès que celles-ci apparaissent. De telle sorte qu'ils croient que les déséquilibres partiels s'introduisent parfois dans certains secteurs mais qu'ils ne peuvent pas s'aggraver ni se généraliser puisqu'ils commencerait à se résorber dès leur apparition.

*Dans la suite, l'énoncé sommaire mais équivoque de la troisième forme de la loi des débouchés a pris une portée absolue.* Les économistes, qui se sont déclarés partisans de cette loi, n'ont pas pris soin de remonter aux controverses du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle pour en déterminer exactement les diverses formes et la portée de chacune d'elles ; ils ont pris au pied de la lettre la formule : « l'offre crée sa propre demande ». C'est pourquoi, ils l'ont souvent invoquée pour écarter les surproductions partielles aussi bien que la surproduction générale.

La position ainsi adoptée a encore conduit ces économistes à déduire de la troisième forme absolue de la loi des débouchés les corollaires suivants, sans que toujours ils explicitent le raisonnement qui leur a semblé les justifier : 1. Il ne peut pas exister de chômage involontaire au sens strict du terme puisque les produits supplémentaires créés par les ouvriers qui veulent travailler à des salaires ne dépassant pas la fraction de la valeur des produits qui leur est imputable trouveront toujours des débouchés puisque la production crée sa propre demande. 2. Pour la même raison, l'épargne privée, lorsqu'elle s'investit, augmente la production ; elle ne peut donc être la cause du chômage<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On remarquera que, si la troisième forme de la loi des débouchés était fondée, on pourrait en déduire, comme corollaire, l'énoncé de la première forme. En effet, si la production créait toujours sa propre demande, il en résulterait nécessairement que les produits devraient toujours se servir mutuellement et spontanément de débouchés entre eux et par suite que les produits s'échangerait contre les produits. Mais alors, le rôle de simple lubrifiant de la monnaie (qui est le fondement attribué par les économistes à la première forme) apparaîtrait comme un corollaire du précédent. Dès lors, cette troisième forme serait la forme génératrice de la première. Mais, comme la troisième forme dérive de la deuxième, finalement c'est celle-ci qui serait la forme fondamentale et génératrice.

Dans la *Théorie générale*, Keynes n'a pas indiqué cette hiérarchie qu'on peut établir dans la doctrine classique et néo-classique entre les trois formes principales de la loi des débouchés.

Dans son livre, tout en recourant à l'énoncé abrégé de la troisième forme, Keynes interprète d'abord (début du § VI du chapitre II) la loi des débouchés d'après la teneur de la deuxième forme ; mais immédiatement après, il cite comme illustration de cette forme un texte des *Principes de Stuart Mill* dans lequel ce dernier décrit la première forme. De même, à la fin du chapitre II (§ VII), Keynes rattache les corollaires classiques de la loi des débouchés à la troisième forme, alors que quelques lignes avant (fin du § VI) il les avait reliés à la deuxième forme. *Keynes confond donc constamment les trois formes qui sont cependant bien différentes.*

Par ailleurs, « les avantages illimités du laisser-faire dans le commerce extérieur », dont Keynes parle (pp. 43-44 de la trad. franç.) comme d'un corollaire de la loi des débouchés, ne

Lorsque, sous sa troisième forme, la loi des débouchés a été invoquée par certains néo-classiques pour rejeter les maladaptations partielles, ou encore pour dénier l'existence du chômage involontaire, ou enfin pour affirmer que l'épargne qui s'investit ne peut engendrer le chômage, *il suffit de connaître comment, par ellipse, on est passé illégitimement de la deuxième forme univoque et précise à la troisième forme équivoque et absolue ; alors on se rend compte que les corollaires qui ont été déduits de la troisième forme ainsi déformée n'ont aucun fondement*, même si celui de la deuxième forme avait été valable (ce qui n'est pas le cas comme on l'a vu).

Etant donné cette absence de justification de la troisième forme dans la doctrine néo-classique, on pourrait arrêter la réfutation de cette troisième forme à cette constatation qui est décisive et par conséquent se suffit à elle-même.

résultent pas de cette loi mais de la division internationale du travail. Le corollaire concernant le commerce international que l'on peut déduire, d'une manière toute formelle, de la première forme est le suivant : les échanges internationaux sont toujours possibles puisque les produits s'échangent contre les produits.

De même, « l'attitude traditionnelle vis-à-vis du taux de l'intérêt » à laquelle Keynes se réfère (p. 43 de la trad. franç.) en tant que conséquence de la loi des débouchés n'est le corollaire d'aucune forme de la loi des débouchés. La position des classiques concernant le rôle de l'intérêt n'est pas fondée sur cette loi comme l'écrit Keynes, mais sur les variations du taux de l'intérêt. D'après les classiques, ces variations tendraient à égaliser toujours l'investissement à l'épargne. Si cette égalisation était conforme aux faits, comme le croient les classiques, on voit donc qu'elle ne ferait que compléter le deuxième corollaire précité de la troisième forme puisqu'alors les variations du taux de l'intérêt obligeraient toute l'épargne à s'investir. J.-M. Keynes n'a pas non plus aperçu cette différence importante dans l'enchaînement des conceptions théoriques des classiques.

Au chapitre II (§ VI) Keynes écrit que la loi des débouchés « doit être regardée comme le postulatum d'Euclide de la théorie classique ». Certes, il a pleinement raison si, par là, il a voulu seulement exprimer, par une métaphore, l'extrême importance que cette loi occupe dans la doctrine classique et néo-classique.

Mais sa proposition est doublement inexacte s'il a voulu faire une véritable comparaison. Car, dans cette doctrine, la loi des débouchés n'est pas un postulat et elle s'y présente avec des caractères diamétralement opposés à ceux du postulat d'Euclide dans la géométrie plane.

En effet, par définition, un postulat est un principe qu'on demande à ses adversaires au commencement d'une démonstration comme un fait reconnu ou axiome. Or, la loi des débouchés, surtout dans sa seconde forme, n'est pas une proposition que les classiques et les néo-classiques demandent à leurs adversaires de reconnaître sans démonstration. Au contraire : ils semblent l'avoir démontrée rigoureusement ; le raisonnement est même si serré que jusqu'ici aucun économiste n'était arrivé à la réfuter directement au point de vue global (point de vue qui correspond à la deuxième forme la plus importante). Dans la doctrine classique, la loi des débouchés n'est donc pas un postulat, mais un théorème fondamental — ce qui est bien différent.

Mais ceci établit, en même temps, que cette loi ne ressemble pas non plus au postulat d'Euclide, puisque les géomètres n'ont pas pu démontrer ce dernier. Rigoureusement parlant, la loi des débouchés aurait dû être considérée par Keynes comme exactement l'inverse du postulat d'Euclide, les économistes n'ayant pas réfuté directement le fondement de sa deuxième forme.

*Keynes, qui n'a pas distingué les diverses formes de la loi des débouchés, n'a pas indiqué non plus les fondements différents auxquels ses partisans ont cru pouvoir rattacher les deux premières formes.*

On peut donc dire que *son analyse de la loi des débouchés est grossière et superficielle*.

Les déficiences de cette analyse expliquent, en partie, que sa réfutation de la loi des débouchés soit assez simpliste, comme nous le verrons dans la deuxième partie.

Cependant, comme les classiques ne font pas habituellement appel à la troisième forme de la loi des débouchés pour rejeter les maladaptations partielles mais se fondent sur le mécanisme des prix et des profits qui, d'après eux, provoqueraient spontanément des réactions suffisantes pour résorber les déséquilibres partiels lorsque ceux-ci commencerait à s'introduire, il convient de compléter cette réfutation par deux remarques :

La première a pour objet de renvoyer à une publication prochaine<sup>1</sup> pour ce qui concerne la réfutation des effets précités attribués par les classiques au mécanisme des prix et des profits.

La seconde aurait pour but de souligner l'importance des déséquilibres partiels dans le problème de la bonne adaptation de la production à la consommation. Mais, comme cet aspect du problème conduit à mettre en évidence l'infériorité du principe de la demande effective de Keynes et des keynésiens par rapport à la doctrine classique, il sera mieux à sa place dans la deuxième partie de cette étude, puisque cette partie est consacrée précisément aux déficiences du principe de la demande effective.

## DEUXIÈME PARTIE

### Les erreurs du principe de la demande effective résultant de la critique de la loi des débouchés

D'après Keynes et les keynésiens, le principe de la demande effective signifie que, dans l'économie des pays occidentaux depuis longtemps industrialisés, il y a *insuffisance durable* de la demande globale et que c'est cette insuffisance qui est la cause du chômage et de l'équilibre de sous-emploi.

C'est même un des rares points fondamentaux de la *Théorie générale* à propos duquel Keynes s'exprime d'une manière non équivoque et ne contredit pas dans la suite la position qu'il a prise<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Pour une *Economie éclairée*, première partie, II, A, a.

<sup>2</sup> Il écrit, en effet (chap. III, § II, p. 52 de la trad. franç.) : « *Si la propension à consommer et le montant de l'investissement nouveau engendrent une demande effective insuffisante, le volume effectif de l'emploi sera inférieur à l'offre de travail qui existe en puissance au salaire réel en vigueur et le salaire réel d'équilibre sera supérieur à la désutilité marginale du volume d'équilibre de l'emploi. Cette analyse nous explique le paradoxe de la pauvreté au sein de l'abondance. Le seul fait qu'il existe une insuffisance de la demande effective peut arrêter et arrête souvent l'augmentation de l'emploi avant qu'il ait atteint son maximum. L'insuffisance de la demande effective met un frein au progrès de la production alors que la productivité marginale du travail est encore supérieure à sa désutilité.* » Les phrases que j'ai soulignées prouvent bien que Keynes considère que la demande globale est insuffisante d'une manière permanente.

Au chapitre XVIII dans lequel Keynes résume, comme au chapitre III, la *Théorie générale de l'emploi*, il se prononce encore plus nettement dans le même sens lorsqu'il écrit (début du § III, p. 266 de la trad. franç.) : « *C'est une des propriétés essentielles du système économique où nous vivons de ne pas être violemment instable, tout en étant sujet en ce qui concerne la production et l'emploi à des fluctuations sévères. A la vérité, ce système paraît apte à rester pendant un temps considérable dans un état d'activité chroniquement inférieur à la normale, sans qu'il y ait de tendance marquée à la reprise ou à l'effondrement complet. En outre, il apparaît clairement que le plein emploi ou même une situation voisine du plein emploi est rare autant qu'éphémère.* »

Les keynésiens, qui ont envisagé le même aspect du problème, sont aussi catégoriques que leur maître sur le même point. Ainsi, dans le volume collectif *L'économie de plein emploi*, lorsque F.-A. Burchardt examine, dans la première partie, « les causes du chômage », il ramène sommairement les explications du chômage à trois théories, la troisième étant celle de l'insuffisance de la demande effective. C'est ainsi qu'il écrit (p. 6 de la trad. franç.) : « *La troisième explication attribue le chômage à la défection de la demande effective, à l'insuffisance des dépenses de consommation et (ou) d'investissement.* On peut retrouver des éléments de cette théorie dans certains ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle ; mais, en tant que « théorie générale », elle a été développée pour la première fois par Keynes vers 1936 ». Plus loin (pp. 26, 38, 39-40), lorsque F.-A. Burchardt reprend l'exposé de l'insuffisance de la demande effective, il considère que, du fait notamment de l'indépendance entre l'épargne et l'investissement, effectués par des personnes différentes, l'insuffisance de la demande globale est durable.

Ainsi, il est bien établi que, pour Keynes et les keynésiens qui se sont clairement prononcés sur ce point, *le principe de la demande effective c'est l'insuffisance permanente de la demande globale et c'est cette insuffisance qui, d'après eux, expliquerait le chômage dans les pays occidentaux depuis longtemps industrialisés.*

Or, à la lumière de la critique de la loi des débouchés, il résulte que le principe de la demande effective ainsi compris est erroné. Pour l'explication du chômage, il est erroné : I) aux points de vue global et semi-global ; II) au point de vue partiel. C'est pourquoi : III) il ne peut pas servir de guide pour élaborer une politique économique adaptée à la prévention du chômage.

I. On sait que, dans la *Théorie générale*, Keynes se place : A) au point de vue global et B) semi-global.

A) Au point de vue global, Keynes et les keynésiens considèrent, comme on vient de le voir, que la demande globale est insuffisante d'une manière permanente. Or, *la critique de la deuxième forme de la loi des débouchés a mis en évidence que, dans le capitalisme, l'insuffisance de la demande globale n'est pas permanente et que les crises économiques sont déjà engendrées d'une manière latente durant la prospérité, non pas par l'insuffisance de la demande globale, mais au contraire par la surabondance de cette demande.* Comme on l'a vu, cette surabondance tient, durant l'essor, principalement à l'excès des investissements non équilibrés et synchronisés, à l'accroissement excessif des stocks des marchandises et du montant des ventes à tempérament, tous excès favorisés par la surabondance de création de monnaie par les banques. *La critique de la deuxième forme de la loi des débouchés montre donc que le principe de la demande effective, tel que l'interprète Keynes, est contraire aux faits constatés par les statistiques relatives à la phase de prospérité du cycle économique.*

Si maintenant on se place durant la dépression qui suit le déclenchement de la crise, alors il est incontestable que la demande globale devient insuffisante pour absorber l'offre globale. Mais, précisément, *en critiquant la deuxième forme de la loi des débouchés, on a vu comment cette insuffisance de la demande globale durant la dépression est la conséquence de la surabondance de la demande globale durant la prospérité.* Or, c'est là une liaison très importante pour l'explication du chômage cyclique que Keynes et les keynésiens n'ont pas mise et ne peuvent

pas mettre en lumière lorsqu'ils se réfèrent à ce qu'ils appellent le principe de la demande effective.

Ceci prouve aussi que, contrairement à ce que Keynes semble dire en opposant, à la loi des débouchés, le principe de la demande effective, *ce n'est pas toujours la demande qui est l'élément moteur de l'activité économique*. En critiquant la deuxième forme de la loi des débouchés, on a vu comment, *en phase de prospérité, la production, en raison de l'avance dans la distribution des revenus, crée des débouchés surabondants*.

Ainsi, en se plaçant au point de vue global, la critique de la loi des débouchés permet de se rendre compte que *le problème de l'emploi se pose tout à fait différemment de la manière que Keynes et les keynésiens le présentent* d'après le principe de la demande globale insuffisante d'une manière permanente.

B) En se plaçant maintenant **au point de vue semi-global**, on va voir encore comment *la réfutation de la deuxième forme de la loi des débouchés anéantit la plupart des hypothèses de base de la Théorie générale*.

Suivant un schéma bien connu par tous ceux qui ont étudié celle-ci, on sait que Keynes décompose la demande globale en deux demandes semi-globales : a) celle des biens de consommation et b) celle des biens d'investissements.

D'après lui, ces deux demandes seraient insuffisantes d'une manière durable mais pour des raisons tantôt différentes et tantôt communes.

a) **La demande semi-globale des biens de consommation**, d'après Keynes, serait insuffisante d'une manière permanente en raison de la propension à consommer qui augmenterait moins vite que le revenu. La conséquence serait que l'inverse de la consommation (qui est *l'épargne*) augmenterait plus vite que le revenu lorsque celui-ci s'accroît. C'est pourquoi Keynes pense (pp. 114-115) que « la stabilité du système économique repose essentiellement sur la prédominance pratique de cette loi. Elle signifie que si l'emploi et partant le revenu global croit, l'emploi additionnel ne sera pas *tout entier* requis pour satisfaire les besoins de la consommation additionnelle ». Dès lors, dans un pays riche et industriellement avancé, pour Keynes (p. 122) « *le problème... ne comporte pas de solution excepté celle qui consiste en un chômage et par suite en un appauvrissement suffisant pour que l'excès du revenu sur la consommation* (c'est-à-dire l'épargne) soit limité à une quantité équivalente à la provision physique qu'il est avantageux d'effectuer aujourd'hui ». Par provision physique, Keynes entend l'épargne sociale en nature constituée en biens réels. Quelques lignes avant il a opposé la provision physique à « la provision financière » qui représente l'épargne monétaire. Comme on le voit, d'après ces textes fondamentaux (qui pourraient être corroborés par beaucoup d'autres textes semblables), *Keynes croit que l'excès d'épargne conduit inéluctablement l'économie des pays riches à une position d'équilibre* ; mais cet équilibre, contrairement à la loi des débouchés, serait *un équilibre de sous-emploi*. Par conséquent, ceci établit bien encore que Keynes considère comme durable l'insuffisance de la demande globale.

La fixité, d'après Keynes, de la proportion du revenu consommé lorsque celui-ci augmente est un des aspects de la *Théorie générale* qui a été le mieux étudié et le plus critiqué par les économistes contemporains. Ceux-ci ont établi, par des enquêtes statistiques, que la propension moyenne à consommer varie

suivant les pays, suivant les classes sociales et aussi d'après la conjoncture. Il faut reconnaître cependant que le premier fondement du schéma keynésien tendant à établir l'équilibre de sous-emploi n'a pas été sapé d'une manière décisive par ces critiques.

*C'est seulement la réfutation de la deuxième forme de la loi des débouchés qui détruit ce fondement.*

D'abord, on a vu que, *durant la prospérité, la demande des biens de consommation est surabondante*. C'est cette surabondance de débouchés temporaires qui incite les entrepreneurs les plus dynamiques à investir et à stocker toujours davantage. C'est aussi *la surabondance des revenus distribués en avance* qui, en faisant monter les prix et les revenus, incite encore, durant l'essor, à acheter à tempérament parce qu'elle ouvre à ces acheteurs, comme aux entrepreneurs qui empruntent pour investir et stocker, la perspective de pouvoir se libérer facilement dans l'avenir. Là encore, contrairement à ce qu'affirme Keynes dans la *Théorie générale*, « lorsque l'emploi augmente », ce n'est pas l'*insuffisance de la « dépense de consommation » (et par suite l'excès d'épargne)* qui est la clef de notre problème pratique» (p. 51 de la trad. franc.).

En second lieu, contrairement à la prise fondamentale de la position keynésienne, on a vu (en réfutant la deuxième forme de la loi des débouchés) comment *il n'y aurait pas insuffisance de demande des biens de consommation si le revenu national augmentait progressivement d'une manière équilibrée et synchronisée* dans tous les secteurs de l'économie, et pourquoi ce revenu augmenterait de cette manière s'il y avait notamment progression régulière et équilibrée des investissements. En période de prospérité, le revenu augmente trop vite parce que les investissements trop rapides déversent trop de pouvoir d'achat dans l'économie ; cet excès de pouvoir d'achat fait monter les prix ; la hausse des prix entraîne l'accumulation excessive des stocks et de développement exagéré des ventes à tempérament jusqu'au moment où tous ces mouvements ascendants viennent se heurter contre des limites qu'ils ne peuvent pas dépasser ; alors, ils se transforment en mouvements descendants (baisse des prix, liquidation des stocks, ralentissement des ventes à tempérament, etc.). C'est ce renversement des mouvements qui provoque l'éclatement des crises économiques. Keynes n'a pas étudié tout ce processus qui est cependant la clef de l'*explication du chômage dans l'économie des pays occidentaux* : en effet, ce processus change radicalement certains aspects fondamentaux des théories admises jusqu'ici pour expliquer le chômage et modifie aussi, par suite, la politique destinée à prévenir ce dernier.

En troisième lieu, j'ai démontré ailleurs<sup>1</sup> que *l'excès d'épargne et aussi l'insuffisance des investissements privés*, qui apparaissent à la fin de la période de prospérité, ne sont pas, contrairement à la doctrine keynésienne, *des causes premières et fondamentales de la maladaptation mais les conséquences de la hausse factice du taux de l'intérêt*. Car, cette hausse, à la fin de la prospérité, provient essentiellement de la spéculation sur le marché boursier. Or, *cette hausse peut être évitée par des changements de structure* (et notamment par l'éclairage) de

<sup>1</sup> Voir le début de la deuxième partie de mon article « *Economie dirigée et économie harmonisée* » dans le numéro de mars 1950 des *Etudes économiques* de Mons en Belgique.

l'économie des pays occidentaux. Mais alors *si de tels changements étaient introduits*, le taux de l'intérêt baisserait au lieu de monter à mesure que l'épargne augmente. Par conséquent, de nouveaux investissements privés devenant rentables, *il n'y aurait pas excès d'épargne ni insuffisance de ces investissements*.

**b) La demande semi-globale des investissements**, d'après Keynes, serait encore plus importante que la demande des biens de consommation pour obtenir le plein emploi : il pense que l'excès d'épargne n'aboutirait pas à un équilibre de sous-emploi si la demande des investissements était suffisante<sup>1</sup>.

Mais, précisément, en examinant les divers facteurs qui, d'après lui, conditionneraient cette demande dans les pays riches depuis longtemps industrialisés, Keynes arrive à la conclusion que les facteurs qui déterminent l'incitation à investir ne peuvent pas fournir *durablement* une demande suffisante de biens d'investissements. D'après Keynes, ces facteurs se ramèneraient : 1. à l'efficacité marginale du capital et 2. au taux de l'intérêt.

1. En ce qui concerne *l'efficacité marginale du capital*, Keynes croit que celle-ci a tendance à baisser progressivement dans les pays riches et industriels. Il pense que cette diminution de l'efficacité marginale du capital dépend d'abord de l'insuffisance de la propension à consommer : lorsque celle-ci augmente moins vite que le revenu, les entrepreneurs sont conduits à ralentir les investissements nouveaux malgré l'abondance de l'épargne parce que le rendement qu'ils peuvent espérer retirer des nouveaux investissements diminue. Ensuite, il croit que, dans les pays riches arrivés à maturité, l'accumulation des investissements fait diminuer le rendement des investissements nouveaux : soit parce que les occasions les plus favorables d'investir ont déjà été épuisées, soit parce que l'investissement se heurte dans certains domaines à la loi des rendements décroissants. *Ces motifs concernant l'abaissement progressif de l'efficacité du capital l'amènent à conclure à l'insuffisance permanente des investissements privés dans les pays depuis longtemps industrialisés*. Ainsi, Keynes préconise ici la théorie (qui sera reprise après lui par certains économistes américains) de la maturité, c'est-à-dire de la stagnation de l'économie des pays industriellement avancés.

Il n'est pas possible ici d'approfondir le problème des variations de l'efficacité marginale du capital dans ces pays. Cependant, pour pouvoir rendre

<sup>1</sup> Ainsi, Keynes écrit (p. 115) : « L'emploi ne peut progresser qu'au rythme d'accroissement de l'investissement, sous réserve bien entendu qu'il n'y ait pas de variation de la propension à consommer. En effet, puisque dans le cas d'une augmentation de l'emploi les consommateurs dépenseront moins que l'accroissement du prix de l'offre globale, ladite augmentation de l'emploi se révélera désavantageuse à moins qu'un accroissement de l'investissement ne vienne combler la différence ».

Il existe d'ailleurs beaucoup d'autres textes de la *Théorie générale* qui confirment cette position fondamentale de Keynes. Par exemple, à la page 49, Keynes écrit : « Pour qu'un certain volume d'emploi soit justifié, il faut donc qu'il existe un montant d'investissement courant suffisant pour absorber l'excès de la production totale sur la fraction de la production que la communauté désire consommer lorsque l'emploi se trouve à ce niveau. Car, faute d'un tel montant d'investissement, les recettes des entrepreneurs seraient inférieures au chiffre nécessaire pour les décider à offrir ce volume d'emploi. Il s'ensuit que, pour une valeur donnée de ce que nous appellerons la propension de la communauté à consommer, c'est le montant de l'investissement courant qui détermine le niveau d'équilibre de l'emploi ».

compte que la position de Keynes est aussi faible sur ce point fondamental que sur l'insuffisance de la propension à consommer, il suffira de faire les remarques suivantes :

D'abord, ce qui a été exposé dans la première partie au sujet des fluctuations des investissements dans les pays occidentaux montre que, dans ces pays, il y a des périodes où les occasions d'investir sont nombreuses et importantes et d'autres où elles le sont moins. De telle sorte que *Keynes a attribué arbitrairement un caractère permanent et structurel à ce qui, historiquement, ne présente qu'un caractère temporaire et accidentel.*

En second lieu, en réfutant la deuxième forme de la loi des débouchés, on a vu aussi comment *l'insuffisance des investissements privés en période de dépression est une conséquence de leur excès en phase de prospérité*. En effet, ce sont ces excès durant la prospérité qui, en faisant distribuer en avance les revenus auxquels leur fabrication donne lieu, ouvre des débouchés importants mais temporaires, encore accusés (mais toujours temporairement) par l'accumulation des stocks et l'augmentation des ventes à tempérament. Comme tous ces débouchés ne peuvent pas continuer à se développer, on s'est rendu compte aussi que *c'est le sur-investissement privé de la période d'essor qui explique le sous-investissement privé en période de dépression*. Pour éviter ce sous-investissement et aussi la dépression, on a vu qu'il fallait planifier l'investissement afin d'empêcher le sur-investissement mal équilibré et qui spontanément risque aussi globalement d'être non régularisé dans une économie en expansion.

En troisième lieu, on sait que les adversaires de la théorie de la maturité économique ont fait justice des arguments invoqués par les partisans de cette théorie. En 1936, *au moment où Keynes écrivait la Théorie générale, il y avait encore dans tous les pays des investissements immenses à effectuer*, ne serait-ce que pour loger plus convenablement la majorité de la population. D'ailleurs, Keynes le reconnaît explicitement (chap. XXII, § III). Sur ce point aussi il *se contredit donc d'une manière flagrante* puisqu'il va même jusqu'à écrire : « Un état de plein investissement (c'est-à-dire l'absence de nouveaux investissements rentables) n'a jamais encore existé fût-ce provisoirement ». D'ailleurs, nous verrons que depuis quelques années la situation à cet égard a de nouveau changé par rapport à 1936. Actuellement, en raison de la plus grande révolution industrielle qui a commencé, on se trouve en présence d'une surabondance des investissements semblable à celle qui a existé à partir de 1850 jusqu'en 1871 durant la grande construction des chemins de fer et le développement d'industries importantes. Mais cela ne veut pas dire que les crises économiques et le chômage massif ne puissent pas réapparaître. Au contraire : la critique de la deuxième forme de la loi des débouchés a montré que la prospérité, même lorsqu'elle se prolonge, conduit à un moment donné à la dépression. D'ailleurs, l'histoire confirme cette démonstration : après 1871, les occasions d'investir ont faibli et les crises économiques graves réapparaissaient en 1873, puis en 1882-1884, en 1890-1893, en 1900, etc.

Ces quelques remarques montrent donc que *le problème d'une demande suffisante et durable d'investissements dans l'économie des pays occidentaux industrialisés est essentiellement une question de régularisation dans le temps et d'équilibre entre branches de ces investissements par une politique appropriée* ;

mais elle ne tient pas à l'insuffisance chronique et structurelle des investissements comme le croit Keynes.

2. Cette insuffisance pourrait-elle tenir aussi à un *taux d'intérêt* trop élevé ? Certainement. Car, il est incontestable, comme l'a indiqué Keynes, que les profits escomptés par les entrepreneurs dans leurs perspectives d'investissements dépendent encore du niveau du taux de l'intérêt : les profits espérés sont, en effet, la différence entre le rendement escompté des nouveaux investissements (ce que Keynes appelle l'efficacité marginale du capital) et le taux de l'intérêt.

Il ne saurait être question ici de résumer et de critiquer dans son ensemble *la théorie keynésienne de l'intérêt* qui est assez complexe. Pour se rendre compte que cette théorie est contraire aux faits, il suffira de montrer que *le facteur le plus important sur lequel elle repose : la préférence permanente pour la liquidité est contredite par ce qu'on observe dans la vie économique des pays occidentaux*.

En effet, dans la *Théorie générale*, le taux de l'intérêt est fondé essentiellement sur la préférence pour la liquidité puisque Keynes va même jusqu'à définir le taux de l'intérêt comme le prix de cette préférence (trad. franç. pp. 181-183).

D'autre part, *Keynes a cru trouver dans la préférence permanente pour la liquidité la base de la réfutation directe de la loi des débouchés* puisque la fraction épargnée du revenu national, au lieu d'être entièrement investie, peut être partiellement conservée sous forme de monnaie liquide, c'est-à-dire de monnaie théâtralisée en attente d'utilisation. A cet égard, Keynes a considéré (p. 117) notamment que, « au cours d'une période consécutive à une expansion prononcée des investissements de longue durée..., les occasions d'investissements nouveaux peuvent être absorbées en très grande partie par les provisions financières accrues que les entrepreneurs constituent en considération de l'équipement actuel, équipement qui s'use d'une façon continue mais pour la réparation et le renouvellement duquel le moment n'est pas encore venu de dépenser une somme approchant en rien le montant total de la provision financière qui se constitue ; la hausse des revenus se trouve ainsi limitée au niveau qui correspond au faible montant global de l'investissement net. Les amortissements et les autres provisions analogues peuvent donc réduire le pouvoir de dépense des consommateurs longtemps avant qu'intervienne le besoin des dépenses de renouvellement en vue desquelles ils sont constitués... Si cet effet est aggravé par la « prudence financière », c'est-à-dire par l'idée qu'il est sage d'amortir en comptabilité le coût initial de l'équipement plus vite qu'il ne s'use en réalité, le résultat total peut être d'une réelle gravité ». A la page précédente, il avait aussi indiqué que « lorsque la provision financière excède la somme réellement dépensée pour l'entretien courant, on ne mesure pas toujours les conséquences pratiques qui en résultent pour l'emploi. Le montant de cet excédent en effet n'engendre pas directement d'investissement courant et il n'est pas non plus disponible pour la consommation ».

Ainsi, d'après Keynes, la préférence permanente pour la liquidité chez les entrepreneurs comme chez les particuliers expliquerait, en grande partie, le taux trop élevé de l'intérêt, diminuerait d'une manière durable la demande globale et mettrait par conséquent en échec la loi des débouchés.

L'espace limité de cette étude ne permet pas d'indiquer les textes très nombreux concernant cette conception ni toutes les conséquences que Keynes en a déduit et encore moins tous les arguments qui la réfutent<sup>1</sup>.

Cependant, il convient ici de faire observer sommairement, comme on l'a vu incidemment en réfutant la loi des débouchés, que *la préférence pour la liquidité n'existe temporairement qu'après l'éclatement des crises économiques*. Cette préférence est démentie par les statistiques en période de prospérité durant laquelle on n'observe pas d'augmentation de la théaurisation ; au contraire, dès que la prospérité s'affirme, comme les sociétés privées les particuliers utilisent au maximum leurs réserves monétaires afin de profiter de la conjoncture favorable et ne conservent que le minimum de liquidité comme trésorerie. Les trois motifs (de transaction, de précaution et de spéculation) de préférence pour la liquidité indiqués par Keynes aux chapitres XIII et XVI de la *Théorie générale* trouvent, en période de prospérité, les occasions de faire sentir leurs effets à plein. De telle sorte que *la préférence permanente pour la liquidité telle que la conçoit Keynes est non seulement démentie par les faits mais est encore contradictoire et par suite absurde*.

D'ailleurs, au chapitre XII (§ II), Keynes a reconnu expressément que l'accroissement de la liquidité ne se manifeste qu'après l'éclatement de la crise. C'est ainsi qu'il écrit (p. 329 de la trad. franç.) : « *La préférence pour la liquidité, abstraction faite de ses éléments qui sont fonction de l'activité commerciale et spéculative, ne commence à augmenter que lorsque l'efficacité marginale du capital s'est effondrée* ». Qu'est-ce à dire ? Sinon que la préférence pour la liquidité ne s'élève qu'après l'éclatement de la crise, car c'est seulement à partir de ce moment que l'efficacité marginale du capital commence à s'effondrer.

Etant donné que *la préférence pour la liquidité de la monnaie n'est pas permanente, comme le pense Keynes*, mais ne se manifeste que temporairement en période de dépression, on voit que *la réfutation directe que Keynes a cru donner de la loi des débouchés en se fondant sur la préférence permanente pour la liquidité n'est pas pertinente*. En effet, *cette préférence peut seulement expliquer l'aggravation du chômage durant la dépression lorsque la crise a éclaté, mais non la crise elle-même et par suite ne peut pas rendre compte de la maladaptation globale et des maladaptations partielles qui existent déjà d'une manière latente vers la fin de la prospérité*, ainsi que l'a montré la critique de la deuxième et de la troisième formes de la loi des débouchés.

*La préférence permanente pour la liquidité est donc une des erreurs de base du principe de la demande effective de Keynes et de certains keynésiens* puisque, d'après eux, cette préférence expliquerait, en grande partie, le taux trop élevé de l'intérêt (donc l'insuffisance permanente de la demande des biens de production) et aussi l'insuffisance durable de la demande des biens de consommation.

3. *En ce qui concerne la demande des investissements d'après la Théorie générale*, il convient enfin de faire remarquer, d'une manière générale, que *Keynes ne s'est pas rendu compte des répercussions très importantes, durant la prospérité, de l'augmentation des investissements des entreprises en biens instrumentaux ni des*

<sup>1</sup> Je reprendrai ce problème et bien d'autres dans un volume (en préparation) sur le keynésianisme.

*conséquences de l'augmentation des stocks de marchandises et du volume des ventes à tempérament* (qui sont aussi des investissements) lorsque ces augmentations se trouvent conjuguées avec des excès de création de monnaie par les banques et la déthésaurisation d'une partie des épargnes constituées durant la dépression.

Cette lacune très grave de la Théorie générale semble, à première vue, presque inexplicable étant donné l'importance que Keynes et les keynésiens attribuent aux investissements considérés comme un des moyens principaux pour obtenir le plein emploi : en effet, on sait que, en dehors des limitations de l'épargne privée obtenue par des prélèvements fiscaux progressifs sur les gros revenus, la politique qu'ils préconisent consiste essentiellement à faire augmenter les investissements, soit en faisant baisser le taux de l'intérêt par la création de monnaie pour rendre ainsi rentables certains investissements privés, soit encore (si c'est nécessaire) en finançant, par l'emprunt public, les investissements entrepris par les collectivités publiques ; cela afin d'arriver à éléver suffisamment le total des investissements pour que la demande des biens de production ainsi que celle des biens de consommation donnent une demande globale égale à l'offre globale correspondant à la valeur de la production au niveau du plein emploi. Ainsi, *Keynes a bien montré l'importance des investissements pour obtenir le plein emploi en partant du sous-emploi*.

*Mais, Keynes n'a pas aperçu l'influence déterminante de l'accroissement trop rapide des investissements pour engendrer le chômage.* Or, en critiquant la deuxième forme de la loi des débouchés on a vu comment, en période de prospérité, la trop grande intensification des investissements entraîne, en avance sur l'accroissement de la production, une distribution trop abondante des revenus qui manqueront plus tard durant la dépression lorsque les investissements fléchiront. Alors, ce fléchissement engendre une diminution de la demande des biens de consommation en même temps qu'une réduction encore plus grande de la demande des biens instrumentaux. *Keynes n'a pas étudié ce processus qui change radicalement certains aspects fondamentaux de l'explication du chômage* et, par suite, de la politique destinée à prévenir ce dernier.

Ceci établit donc que, *dans la doctrine keynésienne, il y a contradiction* (ou tout au moins opposition) entre *l'importance accordée à l'augmentation des investissements comme remède au chômage et l'ignorance, durant la prospérité, des répercussions de l'accroissement trop rapide des investissements mal équilibrés* d'ailleurs — ces répercussions étant les principales causes fondamentales du chômage dans les pays occidentaux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Trois raisons principales semblent rendre compte de cette contradiction.

*En premier lieu*, lorsque Keynes a essayé d'expliquer le chômage, il n'a pas eu en vue principalement le chômage cyclique mais plutôt le chômage permanent, tel qu'il a existé en Grande-Bretagne dans l'entre-deux-guerres à partir de 1921. D'ailleurs, un tel chômage s'est manifesté à peu près à la même époque, mais moins fortement et moins longuement, dans d'autres pays tels que l'Allemagne. Aux Etats-Unis, il a moins affecté les travailleurs que l'outillage : on sait, en effet, que, dans une enquête célèbre, Harrold Moulton et ses collaborateurs de la Brookings Institution ont montré que, pour la période de 1925 à 1929, le pourcentage d'utilisation de la capacité productive ne dépassait pas en moyenne 80 % aux Etats-Unis et même s'abaissait jusqu'à 45 % dans certaines industries comme celle de l'automobile. Bien que Keynes ait déclaré expressément (début du chapitre XXII) que sa « théorie détermine, à tout moment, les facteurs qui gouvernent le volume de l'emploi »,

*En résumé*, envisagé aux points de vue global et semi-global, le principe de la demande effective de Keynes et des keynésiens fausse fondamentalement la position du problème de la maladaptation et par suite le problème de l'emploi dans l'économie des pays occidentaux.

*Keynes se réfère implicitement à ce chômage permanent lorsqu'il parle du chômage en général.* C'est ce qui explique d'ailleurs que, malgré que le premier objet de la *Théorie générale* de Keynes soit l'emploi, c'est-à-dire l'inverse du chômage, ce livre ne consacre qu'un chapitre (le XXII<sup>e</sup>) vers la fin du volume au cycle économique et encore, comme l'indiquent le titre et le texte de ce chapitre, il s'agit là de « simples notes » et non pas d'une explication élaborée du cycle. Au surplus, comme le montrent indirectement beaucoup de chapitres de la *Théorie générale*, Keynes (ainsi que le seront après lui certains économistes américains) est hanté par le déclin des occasions rentables d'investissements privés surtout dans les pays capitalistes arrivés « à maturité ». C'est ce qui explique aussi que lorsque Keynes parle du principe de la demande effective, c'est-à-dire de l'insuffisance de la demande globale, il a considéré que cette insuffisance se manifestait d'une manière durable, alors que, dans les pays où il n'y avait pas eu, après le premier conflit mondial, de chômage durant la prospérité de 1922 à 1929, cette insuffisance permanente est contraire aux faits.

La seconde raison, qui peut aussi expliquer la contradiction surprenante déjà signalée dans la doctrine keynésienne entre l'importance accordée à l'augmentation des investissements comme remède au chômage et l'ignorance des répercussions de l'accroissement trop rapide des investissements mal équilibrés — répercussions considérées comme cause du chômage, — réside dans la conception que Keynes a des effets de l'insuffisance de la propension à consommer, de la préférence pour la liquidité et de l'insuffisance chronique des investissements dans les pays dont l'économie est arrivée à maturité. Probablement, il n'a pas cherché à analyser les conséquences d'un accroissement trop rapide des investissements en période de prospérité puisque les effets des facteurs précités lui ont paru fournir l'explication suffisante du chômage permanent (équilibre de sous-emploi).

La troisième raison de la même contradiction est que *Keynes et les keynésiens ont tendance à trop schématiser* les phénomènes qu'ils veulent élucider. C'est pourquoi une autre cause de leur erreur dans l'explication du chômage par le principe de la demande effective est semblable à la cause initiale des erreurs des partisans de la *loi des débouchés*. En critiquant cette loi, on a vu qu'elle suppose implicitement une économie statique dans laquelle il n'y a pas de fluctuations dans les occasions d'investir et par suite dans laquelle il n'y a pas de variations des investissements, des stocks, des ventes à tempérament et de la monnaie liquide ; elle suppose tacitement aussi que les banques ne créent jamais en excès de la monnaie (doctrine classique du reflux). Sur la base de ces simplifications implicites (mais qui déforment fondamentalement les conditions réelles de fonctionnement de l'économie des pays occidentaux) la loi des débouchés croit démontrer que la demande globale est toujours égale à l'offre globale. Le principe de la demande effective suppose explicitement, comme on l'a vu, que la demande globale est insuffisante d'une manière durable. Implicitement cette insuffisance permanente repose principalement sur l'insuffisance de la propension à consommer, sur la préférence permanente pour la liquidité et sur l'insuffisance durable des occasions d'investir dans les pays capitalistes dont l'économie est arrivée à maturité. On a montré que ces hypothèses keynésiennes sont aussi contraires aux faits que les hypothèses de la loi des débouchés. Le principe de la demande effective et la loi des débouchés sont donc aussi simplistes l'un que l'autre : à ce point de vue, ils peuvent être renvoyés dos à dos. D'ailleurs, le grief fondamental que Keynes reproche, à cet égard, à la doctrine classique de la loi des débouchés de n'avoir envisagé qu'un cas spécial de l'emploi puisque, d'après lui, cette doctrine « implique une hypothèse spéciale au sujet de la relation qui existe entre les deux courbes de l'offre et de la demande » (chap. III, § I), ce grief doit être aussi adressé à la doctrine keynésienne. C'est pourquoi la *Théorie générale de l'emploi* n'a pas une portée générale, comme le croient Keynes et ses partisans, mais une portée spéciale. Bien plus, cette portée spéciale de la doctrine keynésienne est démentie par les faits dans ses principales hypothèses fondamentales comme dans la plupart de ses déductions. J'ai établi sommairement cette contradiction à l'égard des premières et de quelques-unes des secondes. Je le montrerai plus complètement pour les unes et les autres dans le livre déjà annoncé sur la doctrine keynésienne.

II. En ce qui touche l'**explication des maladaptations partielles**, le principe de la demande effective de Keynes et des keynésiens est encore plus déficient qu'aux points de vue global et semi-global.

a) D'abord, il faut remarquer que l'explication des maladaptations partielles ainsi que le mécanisme de leur intensification et de leur généralisation ne peuvent pas se fonder sur le *principe de la demande effective* lequel concerne seulement des quantités globales : la demande globale et l'offre globale.

b) En second lieu, il faut observer que *la plupart des causes de maladaptation globale sont en même temps des sources de maladaptations partielles*. Et tout d'abord en période de prospérité<sup>1</sup>.

*Si ces déséquilibres partiels affectent des branches importantes de l'économie, ils peuvent être intensifiés et généralisés par différentes causes amplificatrices de nature technique, financière, mécanique et psychologique*<sup>2</sup>. A la suite de cette amplification et en raison du milieu permissif et principalement antiréactif de l'économie capitaliste, ces maladaptations partielles peuvent se généraliser à presque tout l'économie<sup>3</sup>, surtout si, par ailleurs, *il y a dépassement de la demande globale par rapport à l'offre globale*.

<sup>1</sup> C'est ainsi que durant la prospérité, lorsqu'il y a accroissement des investissements, les revenus distribués pour produire ces investissements nouveaux font principalement augmenter la demande de biens de consommation les plus désirés par la population. D'autre part, la demande des biens de production augmente surtout pour les facteurs nécessaires à la fabrication des nouveaux investissements. De telle sorte que, si, antérieurement, il y avait équilibre partiel dans tous les secteurs de l'économie (ce qui entraîne l'équilibre entre la demande globale et l'offre globale), ces deux sortes d'équilibre sont rompues. Ceci montre que *la planification destinée à prévenir la maladaptation doit s'occuper aussi bien des équilibres partiels que de l'équilibre global*.

De même, l'accumulation des stocks engendre des maladaptations partielles en même temps que la maladaptation globale. Car, cette accumulation ne porte pas uniformément sur toutes les marchandises, mais seulement sur celles facilement conservables. Parmi ces dernières, ce sont celles dont les prix semblent à certains spéculateurs devoir le plus monter dans l'avenir qui font l'objet des accumulations les plus importantes alors que, assez souvent, les prévisions des spéculateurs se trouvent en défaut par manque d'informations précises.

Les ventes à tempérament se développent aussi plus intensivement pour certains biens durables de préférence à d'autres. Ce plus grand développement dépend du reste de beaucoup de facteurs (nature des biens, mœurs du pays, vogue du moment, etc.) dont certains correspondent à une demande durable et d'autres à une demande temporaire que les producteurs et les commerçants ne peuvent pas prévoir faute d'informations suffisantes dans l'état actuel de l'opacité de l'économie des pays occidentaux.

Les prêts accordés par les banques grâce à la création de monnaie tendent encore à stimuler plus fortement certains accroissements des investissements de préférence à certains autres, certaines accumulations de stocks de marchandises plutôt que d'autres ou à favoriser certaines ventes à tempérament de préférence à d'autres, etc., sans que, toujours, les préférences des banquiers correspondent aux exigences d'un développement équilibré de l'économie.

On voit comment, durant la prospérité, les facteurs qui engendrent la maladaptation globale tendent à provoquer aussi des maladaptations partielles, s'il n'existe pas une planification souple pour éclairer à tout moment les producteurs, les commerçants, les banquiers, les épargnans, les syndicats ouvriers et les pouvoirs publics.

<sup>2</sup> et <sup>3</sup> Voir mon article sur la « Théorie synthétique des crises » dans *Economia Internationale* de novembre 1950.

Au surplus, il faut observer que *ce dépassement global est la conséquence des dépassements partiels si ceux-ci se manifestent dans le même sens*: alors, l'existence de maladaptations partielles entraîne aussi la maladaptation globale. Voilà pourquoi on peut expliquer les crises économiques en partant seulement de maladaptations importantes introduites par ce que j'appelle les causes initiatrices, intensifiées et généralisées à toute l'économie sous l'influence des causes amplificatrices et en raison du milieu permissif et surtout antiréactif<sup>1</sup>.

c) De même, lorsque la crise a éclaté ou est sur le point d'éclater à la suite des maladaptations partielles généralisées et de la maladaptation globale de la période de prospérité, un processus semblable peut renforcer, durant la dépression, les déséquilibres partiels en même temps que le déséquilibre global<sup>2</sup>.

De plus, en phase de dépression, *les maladaptations partielles sont considérablement aggravées par trois sortes de rigidité*: 1. *l'inégale rigidité de l'offre des divers biens* selon qu'il s'agit de produits cartellisés ou soumis à la concurrence, de produits agricoles ou de produits industriels, de prix de gros ou de prix de détail ; 2. *la rigidité des dettes* ; 3. *la rigidité de certains éléments de l'économie* (prêts d'argent à long terme, contrats de fourniture de longue durée, taux de salaires, etc.)<sup>3</sup>.

*Les maladaptations partielles ainsi aggravées engendrent de grandes disparités de prix et surtout de fortes disparités de revenus. Ces deux sortes de disparités s'opposent à la reprise économique.* Elles empêchent les échanges normaux de reprendre : les acheteurs, dont les revenus sont les plus déprimés, manquent de pouvoir d'achat pour acquérir les biens et les services dont les prix sont moins atteints et dont le volume de la production est moins diminué que les prix et l'activité que leur procure leur revenu. *Alors, les offres particulières des produits et des services, dans beaucoup de secteurs, ne créent plus des demandes particulières suffisantes pour acheter les produits et les services des autres secteurs.* En d'autres termes, les produits ne peuvent plus servir de débouchés aux produits. *La troisième et la première forme de la loi des débouchés se trouvent alors infirmées par les faits. Il faut revaloriser les revenus les plus déprimés pour reconstituer les débouchés*, de manière que les revenus distribués permettent d'acheter les biens habituellement produits dans chaque secteur.

*Tout ce qui précède réfute donc directement et concrètement la troisième forme de la loi des débouchés : l'offre crée sa propre demande<sup>4</sup>.*

d) Mais, *en même temps, cela met en lumière la déficience et l'inadaptation du principe de la demande effective qui ne s'intéresse qu'aux quantités globales (demande globale et offre globale) et néglige systématiquement les quantités partielles : les demandes particulières et les offres particulières.*

Par là, on se rend compte que *la position de Keynes et des keynésiens est encore plus simpliste que celle des classiques* qu'ils ont critiquée. Keynes et les keynésiens, qui considèrent seulement les quantités globales et semi-globales, avec le principe de la demande effective ont donc adopté une position encore plus déformante que celle des classiques. Certes, ceux-ci, pour démontrer

<sup>1-2-3</sup> et <sup>4</sup> Voir l'article déjà cité d'*Economia Internazionale*.

l'impossibilité des maladaptations partielles, ont eu le tort de se fonder sur le mécanisme des prix et des profits qui est paralysé dans son fonctionnement par divers obstacles de la réalité, surtout dans l'économie moderne des pays occidentaux (immobilité de la plupart des facteurs de la production, ententes qui dans des secteurs toujours plus nombreux et vastes remplacent la concurrence, opacité et clandestinité du capitalisme) alors que le mécanisme des classiques exige, pour bien fonctionner, au moins l'éclairage de l'économie comme on pourra le voir en se référant à la publication précitée : *Pour une économie éclairée*. Mais, au moins, les classiques ont aperçu l'influence que pourraient avoir les déséquilibres partiels sur la bonne adaptation de la production à la consommation.

*Au contraire, Keynes et les keynésiens ont adopté les cadres d'analyse qui les portent à écarter systématiquement la prise en considération des maladaptations partielles.*

Dans la plupart des pays et surtout en France après la seconde guerre mondiale, beaucoup d'économistes ont attribué à Keynes et aux keynésiens le grand mérite d'avoir introduit dans la science économique la considération des quantités globales et d'avoir ainsi créé la macro-économie. La critique de la deuxième forme de la loi des débouchés a montré que Keynes et les keynésiens n'ont pas innové sur ce point puisque les classiques eux aussi (comme d'ailleurs après eux Wicksell, les wickselliens, les néo-wickselliens et bien d'autres économistes) ont raisonné en quantités globales et semi-globales. De plus, la critique, sous l'angle des maladaptations partielles, du principe de la demande effective en même temps que celle de la loi des débouchés, a mis en lumière que *la considération exclusive des quantités globales a conduit Keynes et les keynésiens à laisser dans l'ombre des liaisons et des variations de faits aussi importantes pour l'explication et la politique économiques que ceux qui relèvent de la macro-économie*. Du reste, on a vu que le déséquilibre global résultait de la totalisation des déséquilibres partiels lorsque ceux-ci s'exercent dans le même sens et que les mêmes facteurs créent le plus souvent et maladaptations partielles et maladaptation globale.

Tout ceci prouve que *le principe de la demande effective de Keynes et des keynésiens*, qui ne s'occupent que des quantités globales, ne constitue pas non plus à ce point de vue un progrès dans la science économique *par rapport aux classiques*. Au contraire, *sous l'angle des maladaptations partielles, il y a une régression nette par rapport à ces derniers*.

III. S'il en est ainsi, on comprend que **la politique économique** qui a été inspirée par les conceptions de Keynes et des keynésiens doit être A) modifiée pour éviter le déséquilibre global et B) modifiée encore plus profondément pour prévenir les déséquilibres partiels.

**A. Aux points de vue global et semi-global**, il faut d'abord faire remarquer que les keynésiens n'ont pas déduit du principe de la demande effective les conséquences d'une politique économique qui logiquement en découlent. En effet, lorsqu'on considère, comme Keynes, que la demande globale est *insuffisante d'une manière permanente*, on devrait chercher à augmenter cette demande

aussi bien en période de prospérité qu'en période de dépression. Soit que certains keynésiens n'aient pas bien compris la portée des hypothèses fondamentales de Keynes dans la *Théorie générale*, soit qu'ils aient jugé indispensable de les adapter à la conjoncture, le fait est que ceux qui se réclament de Keynes proposent de stimuler seulement les investissements privés par la baisse de l'intérêt et de financer les travaux publics par le déficit systématique du budget (déficit couvert par des emprunts publics) seulement lorsqu'il y a du chômage dans un pays, c'est-à-dire en période de dépression. Voilà pourquoi la politique, qu'on a nominalement rattachée à la doctrine keynésienne, n'a pas eu les conséquences nocives qu'elle aurait pu avoir si on avait agi logiquement d'après les hypothèses de base du principe de la demande effective. Mais *cette politique, qui passe pour être inspirée par la Théorie générale de Keynes, est contraire à certaines hypothèses fondamentales de la Théorie générale* : elle ne mérite donc pas le nom de politique keynésienne.

Malgré cette adaptation, *la politique économique, monétaire et financière, qu'on a ainsi rattachée illogiquement au principe de la demande effective, ne permet pas de prévenir le chômage*. En effet, elle a pour but d'agir curativement après l'apparition de ce dernier, et non préventivement en neutralisant les facteurs qui engendrent la maladaptation. C'est pourquoi, notamment à l'heure actuelle, l'établissement d'un budget embrassant l'ensemble des dépenses et des recettes de la nation (qu'on appelle la comptabilité nationale dans les pays de langue française) a surtout pour objet de déterminer quand la demande globale tend à être inférieure ou supérieure à l'offre globale afin de pouvoir intervenir *curativement* pour redresser les déséquilibres globaux<sup>1</sup>.

*Si on était remonté aux causes de la maladaptation globale* (c'est-à-dire aux variations des investissements, des stocks et des ventes à tempérament, en même temps qu'aux variations de la monnaie créée par les banques et aux conditions structurelles qui font monter factiquement le taux de l'intérêt à la fin de la phase de prospérité et à celles qui empêchent l'économie d'être spontanément éclairée), *on aurait pu dresser la comptabilité nationale dans le but de prévenir cette maladaptation* en agissant sur ces causes. On a vu comment, dans ce dernier but, il convient de planifier d'une manière souple, à l'aide de l'éclairage fourni par la comptabilité nationale (dressée elle-même d'après les renseignements fournis par la normalisation comptable, la centralisation et la publication de ses résultats), le développement de l'économie dans son ensemble, afin de supprimer, à sa source, la maladaptation globale de manière que, à tout moment, le pouvoir d'achat global ne dépasse pas la valeur de la production correspondant au plein emploi.

Mais cette planification doit aussi chercher à obtenir l'équilibre partiel par secteur en vue d'éviter les maladaptations partielles, ce qui conduit à examiner maintenant comment prévenir celles-ci.

**B. En ce qui touche la politique concernant les maladaptations partielles, après la seconde guerre mondiale, l'idée keynésienne (dérivant du principe de la demande effective) suivant laquelle la considération des quantités globales est**

<sup>1</sup> Voir mon livre : *Pour une économie éclairée*, édité par l'auteur.

seule déterminante a fait orienter notamment la comptabilité nationale presque exclusivement sur les quantités globales et semi-globales. On a ainsi négligé de rechercher les méthodes (notamment celle reposant sur la normalisation comptable) qui auraient permis de recenser d'une manière précise les quantités partielles<sup>1</sup>. C'est la raison pour laquelle il a été aussi impossible d'obtenir une évaluation exacte des quantités globales et semi-globales<sup>2</sup>.

Or, à maintes reprises, on a vu que la considération des équilibres partiels entre la demande particulière et l'offre particulière de chaque secteur, tant pour les biens de consommation que pour ceux de production, était aussi importante que la considération de l'équilibre global, que ce soit en période de prospérité ou en période de dépression. Le principe de la demande effective de Keynes et des keynésiens, qui ne s'applique qu'aux quantités globales, ne saurait par conséquent être utilisé pour élaborer une politique économique destinée à prévenir les déséquilibres partiels.

C'est pourquoi la planification éclairante de l'économie doit avoir pour but, non seulement de maintenir à tout moment l'équilibre entre la demande globale et l'offre globale, mais encore d'arriver à un développement équilibré et synchronisé de tous les secteurs de l'économie, de manière que, dans chacun d'eux à tout instant, l'offre particulière de marchandises ou de services trouve des débouchés suffisants dans la demande solvable particulière qui le concerne ; sans que cependant cette demande soit trop forte afin que les prix étant aussi stabilisés par secteur le soient pour l'ensemble de l'économie.

J'ai montré ailleurs<sup>3</sup> comment la politique sélective des prêts à bon marché et la politique fiscale (qui peut être également sélective lorsqu'on remplace l'impôt direct sur le revenu — approuvé par Keynes et par les keynésiens — par l'impôt différencié à la dépense) permettraient d'obtenir, à tout moment, de tels équilibres partiels, à condition que la comptabilité nationale fût établie d'une manière détaillée et précise grâce aux informations que seules la normalisation comptable, la centralisation et la publication de ses résultats peuvent lui fournir<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> et <sup>2</sup> Voir le livre que je vais publier : *Pour une économie éclairée*, capable d'affronter la plus grande révolution industrielle qui commence, première partie, II, C, a et b.

<sup>3</sup> Voir dans le numéro de mai 1954 des *Etudes économiques* de Mons en Belgique l'article « Comment ajuster les prix français aux cours mondiaux » et dans le numéro de décembre 1954 de *Revista Internazionale di Scienze Sociali* l'article : « L'imposta diretta sul reddito e l'imposta generale sull'entrata alla luce della concezione keynesiana ».

<sup>4</sup> Dans les pays riches, Keynes pense que la baisse du taux de l'intérêt par la politique bancaire ne permet pas de stimuler dans une mesure assez large les investissements privés. C'est pourquoi il propose (comme le font d'ailleurs d'autres keynésiens tels que Beveridge et Kalecki) le financement des travaux publics par l'emprunt public. Mais ce mode de financement peut entraîner l'alourdissement croissant et bientôt insupportable de la dette publique surtout si le chômage est important et structurel. Dans l'article « Economie dirigée et économie harmonisée » que j'ai publié dans les *Etudes économiques* de décembre 1949 et de mars-juin 1950 (première partie, B, c), j'ai examiné les grandes difficultés que soulève un tel endettement public et réfuté les arguments que Beveridge et Kalecki ont donné pour atténuer les conséquences de l'alourdissement croissant de la dette publique ; j'ai montré aussi que les mesures proposées par Kalecki pour obtenir l'amortissement de cette dette étaient inopérantes.

On remarquera que la régularisation des investissements privés par la planification éclairante à laquelle conduit la nouvelle explication du chômage évite les graves difficultés

**En conclusion finale**, il convient de résumer, pour pouvoir les confronter, les deux séries d'enseignements qui résultent de cette étude.

a) En ce qui concerne la **loi des débouchés**, il faut d'abord retenir que cette loi a eu le mérite d'attirer l'attention sur le problème des débouchés qui a été et reste toujours fondamental et qui, par suite, est de grande actualité.

En second lieu, lorsqu'on remonte au fondement de la deuxième forme de cette loi, on est conduit à mettre en évidence *la distribution des revenus qui résulte de la production et par là même d'établir l'interdépendance entre celle-ci et celle-là*.

*Mais*, lorsqu'on analyse attentivement le mécanisme de cette interdépendance, on se rend compte que, *durant la prospérité, cette distribution a lieu en avance par rapport au développement de la production*; les revenus distribués ainsi en avance manquent durant la dépression. *Donc, l'égalité entre les revenus distribués et la valeur de la production* (égalité considérée par ses partisans comme le fondement irréfutable et irréfuté jusqu'ici de la loi des débouchés) *est contraire aux faits dans l'économie des pays occidentaux*. Ainsi, loin de démontrer l'impossibilité de la surproduction générale (énoncé de la deuxième forme) et même des déséquilibres partiels (énoncé de la troisième forme) *l'examen approfondi de la loi des débouchés aboutit à mettre en lumière les facteurs stratégiques et les liaisons fondamentales qui, lorsqu'on les replace dans leur contexte temporel, expliquent le processus du chômage le plus important : le chômage cyclique*. De telle sorte que la réfutation des conceptions traditionnelles de la loi des débouchés par le mécanisme mettant en évidence les liaisons en même temps que les fluctuations des principaux facteurs qui commandent l'activité économique permet de trancher le nœud gordien de l'explication du chômage des pays occidentaux. C'est pourquoi *un des intérêts majeurs de cette réfutation a été de renouveler, de compléter et de préciser les bases et le processus de cette explication*<sup>1</sup>.

de l'alourdissement excessif de la dette publique provenant des investissements publics proposés par les keynésiens pour lutter contre le chômage.

Il en est ainsi parce que *la planification éclairante*, à condition qu'elle soit judicieusement adaptée, *aurait une action préventive* : elle supprimerait les causes profondes du chômage, alors que les remèdes keynésiens sont seulement curatifs : ils ne s'attaquent qu'à la conséquence la plus importante des maladaptations (le chômage), tout en laissant subsister les causes de ces maladaptations. Ils agissent comme la quinine qui guérit la malaria à condition que l'homme prenne régulièrement de la quinine pour ne pas avoir des accès de fièvre, alors que l'assainissement de la région (en extirpant les effluves paludéens) supprimerait les causes de la malaria et par suite rendrait inutile la consommation de la quinine. Voilà pourquoi les remèdes keynésiens peuvent exiger, durant les périodes où les occasions privées d'investir sont faibles, des investissements publics sans cesse renouvelés dont le financement conduit alors à un alourdissement considérable de la dette publique.

<sup>1</sup> La nouvelle explication du chômage, qui a été exposée en réfutant la deuxième forme de la loi des débouchés, constitue une preuve éclatante que les catégories économiques offre et demande, qui sont des notions classiques, peuvent (comme je l'ai soutenu déjà en 1938 dans la conclusion de l'ouvrage : *Le rôle de l'offre, de la demande et du marginalisme dans la théorie économique*) fournir le cadre général d'analyse et de synthèse qui permet de renouveler d'une manière claire et réaliste toute la théorie économique, à condition toutefois qu'elles ne

On a vu aussi comment une telle réfutation fournit en même temps les indications fondamentales qui permettent d'éclairer la politique à suivre pour prévenir efficacement le chômage.

Ainsi, entièrement transformée lorsqu'on passe du point de vue statique au point de vue dynamique, la loi des débouchés appliquée à l'économie des pays occidentaux a une portée diamétralement opposée aux significations des conceptions traditionnelles de cette loi et devrait par conséquent être énoncée d'une manière bien différente si on désirait conserver en économie politique le nom de « loi des débouchés ».

La réfutation de ses anciennes conceptions (surtout de la deuxième forme) se révèle donc comme extrêmement fructueuse tant au point de vue de l'explication qu'au point de vue de la politique économique.

b) Lorsqu'on confronte ces conclusions avec celles qui résultent de l'examen du **principe de la demande effective** à la lumière de cette critique de la loi des débouchés, d'autres enseignements importants s'en dégagent.

D'abord, il était assez facile à prévoir que, pour pouvoir mettre bien en évidence plusieurs erreurs fondamentales du principe de la demande effective, il était nécessaire, au préalable, de réfuter clairement la loi des débouchés surtout au point de vue global. En effet, Keynes a indiqué implicitement aux chapitres II et III de la *Théorie générale* et plus directement à la fin de la préface de l'édition française de ce dernier livre (dans les lignes citées en note dans la première partie au début de la critique de la deuxième forme de la loi des débouchés) que le principe de la demande effective et même toute la *Théorie générale* avaient été construits en opposition avec la loi des débouchés. C'est pourquoi, dans cette étude, en appréciant le principe de la demande effective à la lumière de la critique de la loi des débouchés, non seulement je me suis conformé à l'idée directrice qui a inspiré à Keynes la *Théorie générale*, mais encore je me suis placé sur le terrain qui pouvait le mieux permettre de faire comprendre et de juger la portée du principe de la demande effective. Car, étant donné l'opposition qui a inspiré Keynes dans l'élaboration de ce principe, il est aisément de saisir que la réfutation approfondie de la loi des débouchés est particulièrement indiquée pour mettre en évidence en quoi et comment le principe de la demande effective se trouve ou non en accord avec le processus du chômage des pays occidentaux que la *Théorie générale* se propose en premier lieu d'expliquer.

Lorsqu'on associe ainsi la critique de la loi des débouchés à celle du principe de la demande effective, on se rend compte que Keynes ne pouvait pas réfuter d'une manière réaliste la loi des débouchés parce qu'il n'a pas considéré, dans

---

soient pas utilisées d'une manière simpliste comme l'ont fait les classiques et plus encore Keynes et les keynésiens.

Dans le compte rendu (paru dans la *Revue économique et sociale* de janvier 1954) de l'ouvrage de Jean GABILLARD : *La fin de l'inflation*, j'ai montré (pp. 63-64) comment la loi de l'offre et de la demande, lorsqu'elle n'est pas appliquée d'une manière simpliste, permet d'expliquer les phénomènes monétaires les plus complexes et par là même de réfuter la théorie quantitative de la monnaie et aussi celle de l'écart inflationniste inspirée par la doctrine keynésienne.

l'économie des pays occidentaux, *certaines facteurs déterminants (notamment les investissements) au point de vue dynamique*. En effet, lorsque *Keynes a cherché à opposer, à cette loi, le principe de la demande effective*, c'est-à-dire l'insuffisance durable de la demande globale, il s'est placé, comme les classiques, *au point de vue statique* puisqu'il a surtout justifié ce principe, ainsi qu'on l'a vu, par l'insuffisance durable de la propension à consommer lorsque le revenu est élevé, par la préférence permanente de la liquidité et par l'insuffisance durable des investissements dans les pays occidentaux. C'est pourquoi, d'ailleurs, le chômage qu'il a eu en vue est surtout le chômage permanent (qui est par nature statique) et non le chômage cyclique qui implique une étude dynamique de l'économie.

Par là même, la tentative de *Keynes* de vouloir opposer, à la loi des débouchés, un principe qui ne soit pas en contradiction avec le fait du chômage involontaire dans les pays occidentaux sans réfuter préalablement cette loi était d'avance presque vouée à l'échec. En effet, *du moment qu'il n'avait pas réussi à se rendre compte du processus suivant lequel, malgré l'égalité (vraie du point de vue statique) entre la valeur de la production et les revenus distribués à l'occasion de celle-ci, cette égalité est fausse du point de vue dynamique, les bases solides et les liaisons réalistes devaient lui manquer pour redresser les erreurs des conceptions traditionnelles de la loi des débouchés et pour expliquer le chômage*. C'est pourquoi, par sa méthode d'approche du problème de l'emploi, *Keynes* devait être presque inévitablement porté à considérer unilatéralement et superficiellement les données de ce problème complexe.

*C'est ainsi qu'il a été conduit à ramener l'explication du chômage à des facteurs plausibles mais non réels* : 1. l'excès d'épargne qu'il explique principalement par l'insuffisance de la propension à consommer et par la préférence permanente de la liquidité ; 2. l'insuffisance des investissements privés spontanés qu'il explique surtout par la maturité économique des pays industrialisés et par le taux élevé de l'intérêt tenant principalement à la préférence pour la liquidité. Ce faisant, pour rendre compte du chômage, *Keynes* s'est borné à remonter à des faits qui lui ont paru expliquer l'insuffisance permanente de la demande globale (que *Keynes* a appelée, comme on l'a vu, le principe de la demande effective). *Une telle méthode pour rechercher les causes du chômage, sans avoir recours préalablement à l'analyse dynamique du mécanisme des fluctuations de l'activité économique dans les pays occidentaux, ne pouvait le conduire qu'à une explication plausible mais superficielle.*

D'un autre côté, *les facteurs qu'il a retenus comme déterminants ne peuvent s'appliquer qu'au chômage permanent*. En effet, *la tendance exagérée à l'épargne des classes riches, la maturité de l'économie des pays depuis longtemps industrialisés et la préférence durable pour la liquidité*, même si elles étaient conformes à la réalité dans les pays occidentaux, *présentent, par leur nature, un caractère permanent*. C'est ainsi que *Keynes ne s'est pas rendu compte que*, par les fondements qu'il a attribués arbitrairement au principe de la demande effective, *il ne pouvait pas expliquer le chômage le plus important dans les pays occidentaux : le chômage cyclique*.

*Il ne s'est pas aperçu non plus que ce dernier chômage a été à l'origine du chômage permanent dans les deux pays qu'il a eu principalement en vue en 1936 :*

la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. A cette époque, dans le premier pays, le chômage permanent remontait à la crise de 1920 et dans le second à la crise des années 1930. Donc, même les contingences de temps et de lieu ne peuvent pas excuser Keynes d'avoir adopté un point de vue aussi unilatéral et superficiel dans l'explication du chômage<sup>1</sup>.

Ainsi, sans avoir besoin de faire l'analyse et la critique approfondies du schéma de la « *Théorie générale* », lorsqu'on a réfuté le principe de la demande effective, qui occupe la position-clef dans la doctrine keynésienne, toute cette doctrine s'écroule parce qu'elle est sapée à sa base.

*A l'heure présente, le principe keynésien de la demande effective est encore moins adapté au milieu économique qu'il ne l'était au moment où Keynes écrivait la « *Théorie générale* ». Depuis quelques années déjà le monde traverse une période de grande prospérité. Le grief de trop épargner que Keynes et les keynésiens ont reproché, sans fondement d'ailleurs, aux classes riches a même maintenant disparu dans la plupart des pays : car, la propension à épargner a été affaiblie pour longtemps par la dépréciation presque constante de la monnaie depuis la seconde guerre mondiale, l'épargne étant devenue avec cette dépréciation une duperie. L'insuffisance des occasions d'investir, qui du propre aveu de Keynes n'a jamais existé même dans les pays les plus riches, peut être encore beaucoup moins pertinemment invoquée comme cause profonde du chômage lorsqu'il existe, dans presque tous les pays, un retard considérable dans l'adaptation du réseau routier à la circulation automobile, dans la construction de logements bon marché, etc. et lorsque la plus grande révolution industrielle qui a commencé ouvre, pour de nombreuses années, la perspective d'investissements immenses dans l'énergie nucléaire, l'automation et les autres techniques révolutionnaires qui sont en train d'être mises au point. De telle sorte que, si, dans les pays occidentaux, la peur du chômage persiste malgré leur grande prospérité, moins encore qu'en 1936, ce n'est pas du côté de l'insuffisance permanente de la demande globale qu'il faudra en chercher les causes dans les années à venir, comme le principe de la demande effective inviterait cependant à le faire. Au contraire : il faut et il faudra s'inquiéter de la surabondance de la demande des investissements. En effet, on a vu comment cette surabondance, en donnant lieu à une distribution en avance des revenus, engendre d'une manière latente et la maladaptation globale et les maladaptations partielles avant que la crise économique éclate. C'est donc du côté de l'aspect dynamique de l'interdépendance qu'a ignoré la loi des débouchés qu'il faut, surtout actuellement, se tourner si l'on veut comprendre comment une nouvelle crise économique peut éclater malgré et en raison précisément de la grande prospérité que nous traversons et qui va être encore accrue*

<sup>1</sup> D'ailleurs, après 1920 en Grande-Bretagne, le chômage permanent tenait à des facteurs propres à ce pays, comme André Siegfried l'a bien montré en 1932 dans son livre *La crise britannique au XX<sup>e</sup> siècle* (voir notamment le chapitre II intitulé : « Pourquoi l'industrie britannique produit cher »). Or, ces facteurs n'avaient rien de commun avec ceux par lesquels, dans la « *Théorie générale* », Keynes croit rendre compte de l'insuffisance permanente de la demande globale dans les pays depuis longtemps industrialisés comme l'Angleterre. Si elle avait été effectuée, cette simple confrontation aurait suffi pour permettre à Keynes et à ceux qui l'ont lu et apprécié de s'apercevoir que le schéma de la *Théorie générale* pour expliquer le chômage même permanent en Grande-Bretagne était contraire aux faits.

par les énormes investissements futurs et comment il est possible de prévenir la crise par la planification souple et éclairante.

Ainsi, qu'on considère le problème de l'emploi dans le passé, dans le présent ou dans l'avenir, la critique de la loi des débouchés se révèle beaucoup plus féconde que la critique du principe de la demande effective.

Ceci confirme ce qu'en 1938, en visant notamment la *Théorie générale* de Keynes qui alors commençait à être connue sur le continent, j'écrivais dans la conclusion du fascicule I sur *La véritable portée de la loi de l'offre et de la demande* (p. 175) : « Dans l'élaboration de la science économique, le perfectionnement des anciennes théories devrait être mené de front et même parfois précéder l'examen des nouveaux problèmes... parce que les anciens problèmes étant des problèmes généraux, des problèmes-clefs, la solution complète et nette qu'ils apporteraient ne peut que faciliter et préciser la position et la solution des nouveaux et, par suite, l'appréciation des nouvelles théories. »

## CAISSE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT



Siège social : LAUSANNE  
Succursale à VEVEY  
Agences à Morges et Renens

DEPUIS 90 ANS AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE VAUDOISE  
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES • CRÉDITS COMMERCIAUX